

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers /  
Couverture de couleur

Covers damaged /  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /  
Le titre de couverture manque

Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents

Only edition available /  
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LA PAPAUTÉ

## DANS L'HISTOIRE ET DANS LE TEMPS

### PRESENT

---

*Conférence lue devant l'Union catholique*

L'esclavage, c'est-à-dire le droit de propriété d'un homme sur un autre homme, sur sa famille, sur sa postérité, sur les produits de son travail, serait un fait inexplicable, si l'on n'admet pas, avec nos livres sacrés, une perturbation immémoriale dans la famille humaine.

De siècle en siècle, de pays en pays, pendant l'antiquité toute entière, la servitude est le fait universel et la légitimité de la servitude demeure la doctrine universelle.

Le vieux monde, que le paganisme et le génie romain tenaient dans le silence et la servilité, secoua sa torpeur à la voix du christianisme proclamant la fraternité des hommes, la dignité du travail et le devoir absolu de la perfection. Avec ces trois principes, revêtus de l'autorité de Dieu même, le christianisme, quoique opprimé par les césars romains, commença la grande bataille de la liberté contre l'esclavage ; la liberté devait vaincre, mais non sans un long et douloureux combat.

La Papauté, une fois instituée en la personne de saint Pierre, survécut à toutes les grandes révolutions qui renversèrent tour à tour tous les trônes et les empires. On vit l'empire romain, parvenu, dès le premier siècle de l'ère chrétienne, à l'apogée de la gloire et de la puissance, fléchir d'abord sous le poids de son immensité, puis tomber en lambeaux, la Papauté, seule, rester ferme et inébranlable. A l'époque où commença ce système de despotisme, de pillage et de dévastation qu'on a décoré du titre de réforme, deux cent soixante Papes s'étaient succédé sur le trône pontifical, et pendant une période de quinze siècles, chaque Pape, à son tour, s'était dévoué à défendre l'opprimé contre l'opresseur, à développer, par l'adoucissement des mœurs, les sentiments de bienfaisance mutuelle entre les

hommes afin de faire jouir graduellement les peuples d'autant de sécurité et de bonheur qu'en pouvait admettre l'état de la société.

Dans tout le cours du moyen âge, la Papauté, refuge de l'opprimé, amie de l'esclave, protectrice de l'art et de l'agriculture, chaire de justice, la Papauté fut en réalité la vie de l'Europe, qu'elle tira de la barbarie intérieure et préserva de la barbarie musulmane.

La mission de la Papauté (1) est si bien marquée qu'on la voit s'étendre aux conditions extérieures de la société. Principe essentiel de l'unité du christianisme, la Papauté non seulement a conservé l'Eglise, mais encore elle a constitué les Etats chrétiens, républiques et monarchies; elle a tout fait en Europe, dans chaque région et dans chaque siècle, selon la possibilité et l'utilité de son action.

Bien qu'il y ait des temps où son action soit moins directe ou moins manifeste, la Papauté a été tout l'élément de la civilisation moderne. Contester ce fait, c'est désavouer l'histoire.

La Papauté a été si évidemment tout l'élément de la civilisation moderne que, si la Papauté pouvait jamais disparaître, elle laisserait le monde dans le plus profond désordre; on peut aisément prévoir ce qui arriverait pour peu qu'on se rende compte du malaise qui tourmente les nations depuis que la Révolution anti-chrétienne s'efforce d'abattre le trône pontifical.

La Papauté nous apparaît pendant dix-huit siècles avec un caractère de bienfaisance universelle. Comme le christianisme avait relevé l'homme de sa déchéance morale, la Papauté l'a relevé de l'humiliation de la servitude. Dès le commencement elle personnifia devant les tyrannies impériales la dignité des peuples. Elle semble d'abord n'avoir qu'un ministère de prière et de sacrifice, bientôt elle révèle son ministère de liberté. Elle s'interpose entre les oppresseurs et les esclaves; elle ne craint pas les coups elle-même, mais elle les détourne de la tête des nations. Elle se fait tour à tour suppliante et menaçante pour désarmer les bourreaux; et les bourreaux s'étonnent et s'arrêtent à son aspect. Elle ne provoque pas à la révolte, mais elle jette dans toutes les âmes quelque chose de grand et de nouveau qui dompte les dominations. Voilà le premier office de la Papauté.

Le moyen âge était naguère une époque peu connue, l'imagination et l'hostilité contre la Papauté pouvaient, à cause de cette ignorance, se donner libre cours, et Dieu sait s'il en est qui ont pris la latitude

(1) Certaines parties empruntées à un ancien professeur d'histoire.

de déclarer que le monde ne vit jamais "tant de misères et d'abaissements que pendant cette époque la plus haïssable de toutes."

Le moyen âge n'a presque plus de secrets aujourd'hui : l'école historique a fouillé dans toutes les archives, elle a remué tous les documents, les a compulsés, pesés, discutés ; en peu de mots, l'école historique, par la publication de documents historiques, sans altération d'aucune sorte, est venue confirmer cette parole fameuse : "L'histoire n'a été depuis depuis trop longtemps que la conspiration du mensonge contre la vérité." Il en a été surtout ainsi lors que par la force des choses, la politique entre dans le domaine religieux, et que, souvent les questions ecclésiastiques, revendiquent la première place.

Pour juger une époque en la comparant à celles qui l'ont précédée, ou qui l'ont suivie, il faut considérer l'état général de la société à leur début et au moment où a commencé l'époque suivante, en tenant compte des moyens d'action dont chacune d'elles pouvait disposer.

Trouver un monde en ruines, en pleine barbarie, et, en moins de dix siècles, fonder une société sur des bases qui subsistent encore, créer une civilisation, l'organiser, poser et résoudre, au moins pour des siècles, tous les grands problèmes dont on cherche vainement une autre solution, telle a été l'œuvre immense accomplie par la Papauté, qui avait eu à penser à l'édification de l'Eglise en même temps qu'à l'organisation de la société civile.

Le peuple était libre sous le régime du moyen âge ; c'est alors que florissaient, dans toute l'Europe, les libertés communales que la Réforme a confisquées en Angleterre et en Allemagne, et que la Révolution a tuées en France.

Deux mots en passant à l'adresse de ces Anglais farouches qui se montrent si effrayés du papisme : "Tant, dit Cobbett, que la religion catholique domina, l'Angleterre ne connut pas l'esclavage civil, mais du moment où elle perdit la protection des Papes, ses rois et ses nobles devinrent autant d'horribles tyrans, en même temps que la population tomba de plus en plus dans l'abjection du despotisme."

Le peuple était instruit au moyen âge, son instruction comportait toutes les notions indispensables. Le peuple était plus honnête. Jusqu'à la Renaissance le devoir est tout pour l'homme, mais alors l'intérêt vient lentement prendre place auprès de lui, puis il l'efface par degrés autorisant, ainsi que cela se voit trop souvent aujourd'hui, toutes les compromissions, toutes les lâchetés.

Lorsque la Papauté s'établit d'une façon plus visible au milieu des peuples par suite d'une donation politique qui consacre son existence extérieure, son action devient régulière ; elle se trouve naturellement mêlée à tous les conflits des nations et des rois, et chacun accepte l'autorité souveraine qui dès ce moment se montre en elle.

Les philosophes sont venus, après dix-huit siècles, contester ce droit de la Papauté d'intervention dans les affaires mondaines, lui faire un crime de son action toute puissante, et lui jeter le sarcasme et l'anathème pour avoir, ont-ils dit, méconnu l'objet tout humble et tout pacifique du christianisme. Etranges philosophes, en vérité ! Pourquoi ne se sont-ils pas mis aussi à jeter le sarcasme aux peuples en masse, pour s'être précipités d'eux-mêmes aux pieds de ce pouvoir ! N'était-ce pas justice ? La Papauté, dans tout le cours du moyen âge, ne fit que ce que la volonté du temps exigeait qu'elle fit. Rois et sujets, princes et citoyens, grands et petits, surtout les petits, tous couraient à cette suprême puissance, comme à la seule règle de l'équité. Elle disposait des couronnes, disent les philosophes et les protestants. Eh bien ! dans l'immense confusion des luttes et des prétentions, qui est-ce qui eût mis fin aux querelles ; d'ailleurs si la Papauté disposait des couronnes, la raison des temps la provoquait à cet exercice de monarchie suprême. C'était un égarement universel ! Philosophes, protestants, parlementaires héritiers des maximes du dix-huitième siècle, n'accusez donc pas la Papauté d'ambition immodérée. Sans la Papauté, le monde se fût abîmé cent fois dans l'anarchie. Et les peuples, ces grandes masses foulées par l'ambition des rivaux, les peuples que devenaient-ils sans la Papauté ?

Il est incompréhensible que les écrivains qui prétendent défendre la cause des peuples, se méprennent au point de condamner l'action des Papes. Mais les Papes ont été précisément les instruments de la liberté des peuples.

Parce que les Papes sont mêlés aux intérêts de la politique, parce qu'ils défendent leur existence de souverains, parce qu'ils ont des soldats et des auxiliaires en armes, parce qu'ils luttent contre des envahissements et des conquêtes, on dit qu'ils oublient leur mission. Mais leur mission sociale, distincte de l'apostolat, c'est de défendre l'humanité, fût-ce par les moyens qu'emploient les autres hommes pour se défendre eux-mêmes. Les Papes ont fait la guerre ; ils l'ont provoquée quelquefois, mais lorsqu'il fallait terminer par la formidable et mystérieuse raison des batailles, des conflits que la

seule justice ne pouvait résoudre. Ils n'ont fait que subir la nécessité commune des souverains. Mais la cause des peuples, la liberté des nations, ce grand intérêt dont on parle tant aujourd'hui et qu'on sert si mal, qui est-ce qui, dans l'Europe entière, s'en préoccupa, sinon les Papes, dans toute la suite du moyen âge.

Ce sont les Papes qui protègent l'Italie contre l'empire après l'avoir sauvée des mains des barbares ; et ainsi l'établissement ecclésiastique constitué politiquement par Charlemagne devient le boulevard de la liberté.

Le plus grand des Papes politiques, Grégoire VII, travaille et combat pour les peuples, quand il arrête dans ses débordements l'ambition sans termes d'Henri IV. Et cet instinct libérateur ne cesse de se révéler dans toute l'histoire de la Papauté. La constitution ecclésiastique, menacée par les armes des princes, comprenait en elle-même l'existence des masses populaires ; l'Eglise était le peuple même. L'Eglise opprimée c'eût été une vaste servitude jetée sur le monde.

La Papauté fut dans les siècles de confusion, la seule puissance qui ne faillit jamais. Si quelques Papes firent honte à leur mission, la Papauté suivait néanmoins sa course, et les mauvais exemples de de l'homme assis au trône de l'Eglise, laissaient intacte l'autorité qui réglait le monde.

La Papauté fut seule capable d'opposer une digue aux passions des princes, seule elle réprima la licence des mœurs, seule elle maintint la sainteté du mariage, seule elle fit trembler le vice puissant.

L'incrédulité moderne n'a su que se récrier contre les excommunications, cette puissance formidable de la Papauté. Mais les excommunications étaient toute la protection des peuples contre les tyrans.

L'excommunication fut ce qu'il y eut de plus populaire dans les temps de foi. Les peuples ne connaissaient pas d'autre défense plus efficace pour l'humanité ; aussi les opprimés avaient-ils leurs mains tendues vers la Papauté. Quand l'excommunication éclatait comme un coup de foudre, il y avait dans toutes les âmes un assentiment solennel, qui faisait de l'excommunié une sorte de proscrit portant au front la marque de la justice de Dieu même. Cette disposition universelle des hommes à accepter l'excommunication comme un signe d'anathème venu d'en haut, devrait suffire à l'apologie de la Papauté à la considérer sous des points de vue humains, outre que c'est une magnifique poésie de voir cet effet soudain d'une

parole de pontife qui retranche un homme, fût-ce un roi même, de la communauté des autres hommes.

Mais cette poésie n'émeut pas notre époque de sécheresse philosophique. C'est que tout occupé qu'on est de ce mot politique de peuple, on est éloigné de tout ce qui est peuple; on n'a plus rien pour comprendre les choses grandes et imposantes des drames de l'histoire. Notre époque ne sait des sentiments humains que ce qui va à l'individu. Cela s'appelait, jusqu'au milieu de notre siècle, philosophie, cela s'appelle aujourd'hui science. Et quelle science, bon Dieu! qui n'a pour toute autorité que le ton dogmatiseur et rogue qui en impose facilement à la naïveté des masses.

Il a été de mode il y a cent cinquante ans de crier très fort contre les croisades. A cette époque la Papauté eut l'instinct de l'avenir: elle le créa. Ces guerres lointaines furent une œuvre de renouvellement et de liberté dans toute l'Europe. La féodalité alla mourir en Asie, et le peuple chrétien respira. C'est ce qui a fait dire à de Maistre: "Nulle croisade ne réussit, il est vrai, mais toutes réussirent;" c'est-à-dire le résultat définitif de ces expéditions fut la constitution de la monarchie; ce fut, là, un grand bienfait de la Papauté.

Que n'a-t-on pas écrit au sujet des croisades? Les uns n'y ont vu que des explosions de fanatisme; les autres, les ont montrées, par rapport aux lumières et aux arts, comme une préparation à l'âge de la philosophie. C'était, des deux côtés, franchir inutilement les bornes de la vraisemblance. Ce point de l'histoire de la Papauté est à présent éclairci.

Les croisades retinrent la barbarie musulmane dans son invasion; elles sauvèrent le christianisme en Europe. Ce fut la Papauté qui leur donna ce caractère de prévoyance sociale, lorsque la plus grande partie des hommes ne vit longtemps en elles que le caractère primitif d'enthousiasme. C'est ce qui ressort de l'histoire. Il n'y eut apparemment dans ce grand mouvement des croisades aucune pensée bien distincte de l'avenir, mais l'avenir fut fait par elles, et il est permis à présent d'affirmer que la Papauté, seule, en eut le pressentiment.

La Papauté a fait les événements de dix siècles depuis Charlemagne. C'est elle qui a élevé un mur infranchissable contre lequel s'est brisé le glaive de Mahomet. C'est elle qui avait fait les royaumes modernes et sauvé leurs dynasties, dont les descendants errent à présent par le monde.

C'est la Papauté qui a fait la plupart des constitutions d'Etat ; elle qui a protégé le droit public ; elle qui a fait triompher, en un mot, dans tout le monde chrétien ou civilisé les dogmes politiques qui servent de base à la société, et que nulle révolution ne touche sans la mettre en péril.

La Papauté n'a pas fait toutes ces choses par une volonté déterminée, mais par suite d'une action graduelle et réfléchie, de telle sorte que, même au travers des égarements déplorables de quelques Papes, c'est toujours le même instinct qui se perpétue, et toujours le même but qui est poursuivi.

La Papauté, en dehors des grands événements de la politique, fut certainement pour beaucoup dans la marche des idées et dans le développement des sciences, par l'institution systématique des universités dans toute l'Europe. Ce fut la Papauté qui partout créa ces corps enseignants autour desquels accouraient des générations en masse, et non point par privilège les classes d'en haut, mais les classes d'en bas, le pauvre peuple, le peuple manquant de tout, même de pain, comme l'attestent les histoires universitaires, de telles sorte que la Papauté faisait descendre la science pour faire monter ceux qui la recevaient.

Telle fut l'œuvre de la Papauté pendant seize siècles, jusqu'à ce qu'il vint un moment où les hommes ainsi élevés, oublièrent d'où leur venait ce grand bienfait et tournèrent la science contre la Papauté.

Une petite exécution en passant. Il est de mode chez les discoureurs et les écrivains protestants de dire que, grâce aux lumières de la réforme, tout ce qu'il y a de bien et de beau est leur apanage ; que les protestants sont placés à un degré beaucoup plus élevé sur l'échelle de l'entendement humain que les catholiques. Les Anglais, à quelque secte qu'ils appartiennent, sont infatués de cette prétention et ne se font pas faute de l'afficher. Voyons ce qui en est. Pendant les deux siècles, à quelques années près, de 1600 à 1790, qui suivirent l'établissement du protestantisme, l'Angleterre ne vit que 132 auteurs en tous genres s'élever sur l'échelle de l'entendement humain, tandis qu'on en comptait 676 en France et 164 en Italie. Si l'on défalque un tiers des Français, il en restera 451 contre 132 Anglais ; en sorte que les Français, bien qu'ensevelis dans l'ignorance catholique, prouveront trois fois plus d'intelligence, et d'esprit que les protestants. Ces chiffres ne sont pas une interprétation libre de la Bible.



Les conséquences politiques de la réformes furent l'établissement du pouvoir despotique ou absolu, et la perte de la liberté que la Papauté avait fait triompher en Europe.

Quoi qu'il en soit, la Papauté a fait l'instruction moderne et, par elle, la politique elle-même dans ce qu'elle a de principes universels applicables à tous les Etats et à toutes les transformations extérieures de gouvernements.

Il y a bien autre chose qui a été fait par la Papauté ; ce sont les arts poétiques qui tiennent de plus près à l'élévation de l'intelligence humaine. Ce serait ici, mais il faut se restreindre, la partie la plus riante de l'histoire des Papes, car toute l'Europe et toute la chrétienté sont un témoignage vivant de leur génie inspirateur et protecteur.

Tant que l'empire romain embrassa le monde, la Papauté n'eût qu'une mission, celle de l'unité spirituelle des hommes, et elle la remplit, on le sait, par le sang et les martyres. Mais lorsque la colosse se rompit et que, de toutes parts, le monde tendit à des constitutions nouvelles d'Etat, il fallut certes qu'une grande puissance morale se montra au milieu des peuples pour les régir par la parole, et aussi que cette puissance eût, comme les autres, sa constitution extérieure pour donner à son intervention ce qu'il lui fallait de liberté. En cela Charlemagne alla au devant des siècles, et aussi est-il vrai de dire que nul pouvoir politique sur la terre ne saurait égaler la légitimité du pouvoir temporel de la Papauté. Car, c'est le seul pouvoir qui, à l'origine, se trouve institué par une sorte de nécessité générale. De Maistre a dit cette belle parole : " La source de la souveraineté est comme le Nil, elle cache sa tête au ciel." La souveraineté papale a bien sa tête au ciel, mais elle n'y est pas cachée ; elle y respandit au contraire, non pas seulement comme institution spirituelle et ecclésiastique, mais comme institution sociale simplement politique.

Aussi l'histoire purement humaine de la Papauté est la plus grande histoire qui puisse être offerte à l'étude des philosophes ; il n'est par d'esprit quelque peu élevé qui n'ait été frappé de cette admirable mission d'un pouvoir faible relativement à d'autres pouvoirs, destiné pourtant à leur servir de contrepoids.

Voilà Papauté dans l'histoire, au milieu des révolutions, au milieu de la civilisation ; la voilà avec son génie protecteur des nations, impirateur de tout ce qui est grand et populaire.

Depuis la seconde moitié du XVIIe siècle, la Papauté traverse

une succession d'épreuves lamentables, deont la jansénisme de Saint Cyran et de ses adeptes de Port-Royal, et le gallicanisme de Louis XIV, auquel Bossuet eut le tort de prêter son concours, ont été la cause originelle,

La constitution *Unigenitus* fut, au point de vue doctrinal, la condamnation définitive et mortelle de l'hérésie, et en jeta les adeptes dans une folie furieuse, en même temps elle choqua les préventions et les passions de la magistrature, dont la jansénisme demeura la foi invétérée.

L'autorité de Louis XIV arrêta d'abord toute réclamation; mais à la mort de ce prince, la secte releva la tête. Le jansénisme reprit en sous-œuvre la tentative manquée du protestantisme, et comme celui-ci n'avait pu détruire le catholicisme en France, celui-là s'efforça de le dénaturer en gagnant les âmes à l'orgueil et farouche doctrine de la prédestination absolue des hommes, soit au salut, soit à la damnation éternelle et aux outrances d'un rigorisme dont les habiles se tiraient très bien, tandis que les naïfs tels que Pascal, y abrégèrent leurs jours et y altéraient leur raison.

A ce fidéisme, à ce surnaturalisme sans mesure, les disciples de Saint Cyran, selon l'esprit de leur maître, joignirent une fureur de critique et de polémique acerbe et tous les excès d'un naturalisme emporté contre toutes les traditions, toutes les institutions, tous les usages, tous les serviteurs passés et présents de l'Eglise, qui ne pouvaient s'accorder avec leur conception de la morale et du dogme.

Les Jésuites en particulier, tant par leur attachement inviolable à l'orthodoxie et à l'unité que par la prudence ferme et la sage modération de leur doctrine théologique et leur direction pratique des âmes, apparurent à la secte comme ses ennemis et sa proie désignée. Pour mieux soutenir la lutte contre la Papauté, que représentaient les Jésuites, la secte contracta une étroite alliance avec le pouvoir séculier, c'est-à-dire avec la magistrature adverse déclarée de "l'Utramontanisme, des prétentions ambitieuses de la cour de Rome, et du système absurde de l'infailibilité du Pape, système injurieux à l'Eglise, aux Conciles, aux Evêques, au second Ordre de l'Eglise et aux Loix des Nations."

Et que faire pour se venger de la Papauté qui avait condamné le jansénisme et, de même, condamné la déclaration de 1682? Que faire pour humilier la Papauté? Frapper les Jésuites, "qui avoient fait valoir leur entier dévouement à Rome, et y avoient exagéré la

désobéissance de ceux qui attaquoient ou qui niaient l'infaillibilité du Pape."

L'insouciance licencieuse de Louis XV, circonvenu par Mme de Pompadour, et le groupe puissant dont elle était le centre, la faiblesse et la complicité des ministres, laissaient la bride sur le cou à la magistrature qui s'était, outre le pouvoir judiciaire, attribué un pouvoir formidable de police.

Le Parlement de Paris profita des circonstances ; prenant l'offensive, il remporta, sur les évêques de France en sur le roi lui-même, une victoire éclatante ; par un hardi coup d'Etat, il brisa et dispersa la Compagnie de Jésus, c'est-à-dire le plus ferme soutien, l'organe le plus puissant de la religion dans le royaume. Ce coup porté par le jansénisme, assura le triomphe de l'incrédulité, qui fut d'abord débarrassée de ses plus redoutables adversaires, d'autant plus redoutables pour elle qu'en combattant le *rationalisme* et le *naturalisme*, les Jésuites avaient toujours soigneusement maintenu les droits de la nature ; en second lieu, l'incrédulité qui n'avait fait que grandir depuis la Régence, trouva désormais toutes facilités pour se répandre en France et en Europe.

La suppression des collèges des Jésuites fut une calamité pour l'Eglise et pour la France ; depuis Henri IV, notamment, ils avaient exercé dans l'enseignement secondaire, pour le profit de la jeunesse française et de l'Eglise, un office public et vraiment national, égal et même supérieur à celui des universités. Le passage de l'enseignement en d'autres mains affaiblit, non le caractère extérieur du christianisme toujours dominant dans l'instruction, mais la vigueur intime, l'action efficace de la foi et du sentiment religieux. Les autres congrégations enseignantes qui recueillirent en partie l'héritage des Jésuites, étaient, au moins les principales, c'est-à-dire l'Oratoire, les Doctrinaires, les Bénédictins de Saint-Maur, plus ou moins pénétrées de l'esprit janséniste, auquel se joignit, surtout dans les derniers temps, l'esprit philosophique révolutionnaire. Tels maîtres, tels élèves : aussi vit-on les uns et les autres siéger aux Assemblées de la Révolution, et la plupart d'entre eux figurer parmi les plus fougueux démolisseurs des institutions monarchiques et religieuses.

On sait combien fut terrible la tempête qui se déchaîna sur l'Europe, et comment elle emporta les quatre dynasties catholiques, Portugal, Espagne, France et Deux-Siciles, qui, en chassant les Jésuites de leurs royaumes, y avaient fait entrer l'esprit philosophique

révolutionnaire. Ces rois faibles et aveugles se laissèrent persuader par les écrits des philosophes et par les arrêts des Parlements de France, que ce n'était pas assez d'avoir expulsé les Jésuites, car ils mettraient en péril la vie et la couronne des souverains, tant que la Compagnie ne serait pas dissoute.

Que de calomnies, que de perfidies, que de mensonges, que d'embûches diplomatiques, que de laides intrigues, que de violentes menaces, surtout de la part de l'Espagne, pour arracher à un vieillard moribond, et qui en mourut de chagrin, un bref d'abolition. En retour, les rois devaient protéger la Papauté ; mais la Révolution les chassa de leurs royaumes, accabla la Papauté d'outrages, d'abord en la personne de Pie VI, ensuite en celle de Pie VII, et, pendant seize ans, l'exil ou la captivité telle fut le sort des Papes.

La tempête endormie, ce mot exprime le mieux l'état de l'Europe en 1814, les monarchies bourbonnes reprirent leurs places. Les princes avaient-ils oublié les maux dont ils avaient été frappés ? Pour le sûr, ils n'avaient pas appris à en discerner les causes, car ces causes qu'ils auraient dû détruire, ont amené les mêmes effets, et Dieu semble avoir dit le dernier mot, sinon sur la race tout entière, au moins sur la dynastie dont le drapeau, en faisant le tour du monde, balaya jadis la poussière des forteresses de l'Europe de l'Orient.

La Papauté elle aussi reprit sa place à Rome ; elle y est toujours ; mais, le Pape y est victime de la plus infernale conspiration qu'aient pu organiser l'impiété et la méchanceté des hommes. Cependant le Pape résiste avec les seules armes qu'on n'a pu lui enlever, qu'on ne lui enlèvera jamais : la confiance aux promesses de Jésus-Christ, et la vertu, la patience, la charité portées au plus haut période de la sublimité.

Cette conspiration est la conséquence de l'état d'une société qui n'est plus chrétienne, et dans laquelle le naturalisme païen, la négation brutale, l'incrédulité railleuse et l'égoïsme, cette passion des cupides et des lâches, ont tué l'enthousiasme de la foi et les élans de la générosité. Ainsi s'expliquent l'indifférence et l'immobilité des nations en face des scandales lamentables, des attentats publics de la force contre le droit, qui, en d'autres temps auraient, suscité tous les courages et armé tous les bras.

Ingratitude des hommes envers l'Eglise et la Papauté ! En attaquant l'une et l'autre, ils prétendent marcher à la conquête de la liberté, tandis qu'ils marchent à l'asservissement ; peu importe que

le tyran soit couronné, ou que ce soit la démocratie. Et, que les apôtres de la démocratie ne s'y trompe pas : la démocratie, qui est aujourd'hui l'idéal des peuples, sera leur plus grand fléau, si elle est sans vertu, si elle n'est pas chrétienne ; car elle les conduira tout droit à la tyrannie militaire.

En l'Eglise catholique et en la Papauté liées indissolublement, est la raison de l'ordre, c'est-à-dire l'union de l'autorité et de la liberté ; en elles est le respect mutuel des forts et des faibles ; en elles, le commandement a un frein et l'obéissance une règle ; elles ont rompu l'esclavage antique et fondé la liberté nouvelle, et, néanmoins, elles ont mis dans la société une ordination savante où chacun est assuré de sa dignité. Hors de l'Eglise catholique, que la Papauté personnifie, la liberté des âmes fait place à l'arbitraire de la loi humaine, qui n'est autre chose que le code de la force imposant la servitude politique. N'est-ce pas ce code qui régit la société actuelle, et ne la régit-il pas de plus en plus durement à mesure que la folie de l'impunité arrache de l'antique organisation sociale l'Evangile de vérité, déchiré en lambeaux ? Etre libre, c'est-à-dire serviteur de Dieu, ou être esclave de la loi humaine, de la force sans règle, il n'y a pas de milieu.

Et dans le temps actuel, quelque adverse qu'il soit, le génie de la Papauté n'a ni varié ni fléchi, et quand même les pronostics deviennent plus sombres, son génie ne varie pas, son génie ne fléchit pas. C'est un bienfait du ciel.

La Papauté agit d'une manière singulière même sur les Etats qui sont le plus éloignés de reconnaître sa suprématie chrétienne ; c'est un étonnant spectacle de voir le prestige et l'influence morale de la Papauté persister, grandir et s'étendre en sens inverse des efforts que font les sectaires pour la détruire. Il n'y a guère eu d'époques où l'autorité du Pape a été mieux respectée, mieux obéie qu'à présent, où, en dehors des Etats catholiques, on s'est incliné avec autant de déférence devant son rôle politique et social.

A cette heure où le Pape n'a plus même une ville dans laquelle il soit libre, on a vu, manifestation sans précédent, les peuples de toutes les races, de tous les pays, faire parvenir aux pieds du Pape le tribut de leurs hommages, de leurs souhaits et de leurs dons généreux.

D'ailleurs les gouvernements comprennent combien l'influence de la Papauté est considérable sur les affaires politiques, et combien ils ont intérêt à ne pas entraver son action morale, mais au contraire

à la favoriser. En effet, au milieu de la dissolution d'une société désorientée, la Papauté, seule, reste le dernier refuge, l'asile inexpugnable du principe d'autorité.

C'est pourquoi le Pape est, en ce moment, entouré des représentants de toutes les puissances. Après une rupture de plus de trois siècles, l'Angleterre a un envoyé officiel auprès du saint-siège. Depuis deux ans, Alexandre III négociait avec le Pape. Un premier pas a été fait vers la conciliation ; les évêchés de Pologne sont pourvus, et le rétablissement des relations officielles entre la Russie et la Papauté ne saurait être éloigné, s'il n'est déjà accompli.

Cependant le Pape, ce roi en soutane, ce roi tonsuré, ne porte point l'épée pour imposer sa loi, mais plus puissant que l'épée, il a, pour se faire obéir et respecter, le magistère de la vérité, de la charité et de la justice universelles. On pourrait le chasser, on pourrait le tuer ce roi que quelques vieux prêtres font roi et qui n'a pas de postérité. Mais ce ne serait qu'une violence d'un jour, la Papauté, n'en resterait pas moins enracinée dans le sol de l'Europe d'où elle rayonnerait encore sur la chrétienté ; ou bien, si la Papauté disparaissait, il n'y aurait plus de christianisme : les siècles seraient consommés.

A de B

## NOTRE-DAME DE ROCAMADOUR. (1)

C'était au mois de décembre 1535. Jacques Cartier le découvreur du Canada, venait de se cantonner sur les bords de la rivière Cabir-Coubat, au pied du rocher de Québec pour y passer l'hiver, lorsqu'une maladie étrange se déclara parmi ses compagnons.

Les malades perdaient bientôt leurs forces, leurs jambes enflaient et devenaient noires ou tachetées de sang ; l'enflure s'étendait aux épaules, aux bras et au cou ; les gencives pourrissaient et tombaient avec les dents.

Vers le milieu de février, sur cent dix hommes il n'y en avait pas dix qui fussent en état de santé et capables de secourir les autres, tant le fléau avait sévi avec violence. La situation paraissait si grave que presque tous avaient perdu l'espérance de ne jamais rentrer en France.

Cartier, l'illustre navigateur de Saint-Malo, était un grand chrétien. C'est " dans la certaine espérance de l'augmentation future de notre très sainte-foy " qu'il avait entrepris son voyage d'outre-mer. Il n'avait point voulu laisser la vieille terre bretonne sans aller demander, avec tout son équipage, la bénédiction de l'évêque malouin dans son église cathédrale. C'est au nom de Dieu qu'il prenait possession des terres où il abordait, en y plantant le signe du salut et en y faisant célébrer la messe par ses aumôniers. Quand les peuples primitifs d'Hochelaga lui amenaient leurs malades pour qu'il les touchât et les guérît, sa foi naïve et confiante lui faisait trouver un remède suprême dans son livre d'Heures. Et il récitait dévotement, sur ces pauvres enfants des bois, la Passion du Sauveur et l'Évangile de saint Jean : *In principio*.

Aussi quand le fléau vint l'assaillir, lui et son équipage, au pied du rocher de Québec, dans l'hiver de 1535, Cartier ne songea pas

(1) *Bibliographie*.—Ouvrages à consulter : 1632. *Histoire de Notre-Dame de Rocamadour*, par Odo de Gissey, in-12 : *Histoire de Notre-Dame de Rocamadour* par Cail-lau ; *Notice sur Roc-Amadour* par le Guennec ; 1862, *guide du pèlerin à Roc-Amadour* 1874, *Notice sur le pèlerinage de Notre-Dame de Rocamadour* Broch. in-8 ; 1887. *La croix de Jérusalem à Roc-Amadour*, Toulouse, 1890. *La Sainte famille*, revue ascétique publiée à Antony (Seine), livraisons de janvier et février p. p. 45, 99.

au secours des hommes. Il fit mettre tous ces compagnons en prière ; une image de la sainte Vierge fut attachée à un arbre près du fort à une distance d'un trait d'arc, et, le dimanche suivant, tous ceux qui étaient en état de marcher, sains et malades, allèrent en procession à cet oratoire, chantant les psaumes de la pénitence et les litanies de la sainte Vierge, et demandant à la Mère de Dieu de prier son fils qu'elle eût pitié d'eux. Après que la messe eût été célébrée devant l'image, Cartier fit le vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Rocamadour, si Dieu lui accordait la grâce de retourner en France. (1)

Quelque temps après un Sauvage indiqua à Cartier un remède qui opéra sur le champ. C'était une tisane faite avec de la feuille et de l'écorce d'épinette blanche pilées ensemble. Cartier était lui-même attaqué du mal, quand on lui enseigna ce secret ; il avait déjà perdu 25 hommes et à peine lui en restait-il deux ou trois en état d'agir. Mais huit jours après qu'il eût commencé de faire usage de ce remède, tout le monde était sur pied.

"Un arbre tout entier y passa, raconte Cartier, et il fit telle opération que si tous les médecins de Louvain et de Montpellier y eussent été avec toutes les drogues d'Alexandrie, ils n'en eussent pas tant fait en un an." (2)

Il y a aujourd'hui trois siècles et demi que ce premier vœu de pèlerinage fut prononcé sur la terre du Canada. Qu'était-ce que cette Notre-Dame de Rocamadour que Cartier invoquait avec tant de ferveur, et qui, pour la première fois, fit sentir sa toute puissance au milieu des forêts sauvages du Nouveau-Monde ?

Si vous le voulez, nous allons, à l'exemple de Cartier, faire un pèlerinage au sanctuaire de cette madone miraculeuse.

Nous partons, il est vrai, pour un pays où l'on n'aime guère les pèlerins et les pèlerinages, mais, une fois, tous les trois siècles et demi n'est pas coutume.

## I

Voici le département du Lot, dans l'ancienne province du Quercy.

(1) ..... "et la Messe dite et chantée devant ladite Image, se fit le capitaine pèlerin à Notre-Dame, qui se fait de prier à Roquemadou ; promettant y aller, si Dieu lui donnait grâce de retourner en France." (*Second Voyage de Jacques Cartier*, éd. canad : p. 56. (1843.) "C'est un bourg en Quercy, où il y va force pèlerins." (Lescarbot.)

(2) C'est ainsi qu'une fois le danger passé la nature gogrenarde et moqueuse du marin reprenait le dessus.



C'est un pays tourmenté, aux gorges profondes, aux plateaux déserts et arides. Grandes lignes du paysage : cavernes, torrents, abîmes où disparaissent les ruisseaux de source et les eaux d'orage, crevasses à l'ombre de noyers, où on laboure avec des ânes, cent fontaines fraîches à côté de cent falaises ardentes. De ci et de là, des champs, heureux oasis entourés de roches vives aux eaux pures, à la douce lumière, couverts de villages et de vergers.

La ligne du chemin de fer de Paris-Limoges-Toulouse touche un de ces coins de terre. C'est Rocamadour, bourg de 1,600 habitants, assis sur les bords du torrent de l'Alzon et accroché aux flancs d'un rocher gigantesque couronné d'un ancien château fort.

Rocamadour est un des lieux de pèlerinage les plus anciens et les plus célèbres de la France. Son antiquité remonte aux premiers jours de l'Eglise.

Tout le monde connaît cet épisode du récit évangélique de saint Luc : "Zachée, parce qu'il était petit, ne pouvant voir Jésus au milieu de la foule, monta sur un sycomore. Jésus l'aperçut, et lui dit : Zachée, descends vite, je viens loger chez toi. Zachée, tout joyeux, reçut le Sauveur dans sa maison et lui donna la moitié de ses biens pour les distribuer aux pauvres."

Voici, maintenant, d'après la tradition, ce qui advint de Zachée.

"Celui même qui eut le Christ pour hôte avait pour femme la courageuse Véronique. Après la Passion tous deux se mirent à la suite de Marie. Ils furent persécutés pour la foi ; mais un ange vint les délivrer de la prison où ils avaient été enfermés.

"Cet ange ordonna à Zachée et à Véronique de se mettre en mer, et de s'arrêter où le navire prendrait port, afin d'y servir Jésus-Christ et Marie, sa sainte Mère. Les vents les conduisirent sur la côte du Médoc, au lieu appelé Soulac. Ils y vécurent dans le jeûne et la prière.

"Après la mort de sa femme, Zachée se retira dans une sombre et profonde vallée du Quercy : solitude affreuse dont le silence n'était interrompu que par les rugissements des bêtes fauves et le bruit d'un torrent qui roulait ses eaux tumultueuses sur un lit parsemé de roches. C'est là que le nouveau solitaire voulut fixer sa demeure. Gravissant le flanc abrupt de la montagne, il se creusa une cellule dans le roc et, tout auprès, construisit une chapelle où il plaça une statuette représentant la Vierge avec l'Enfant Jésus. Saint Martial, premier évêque de Limoges, vint visiter, dit-on, le pieux er-

mite dans sa sauvage retraite et consacra l'autel qu'il avait élevé à la Mère de Dieu.

“ Le genre de vie que menait Zachée dans cette solitude le fit surnommer *l'ami du rocher*: *rupis amator*. De là le nom populaire de Roc-Amadour. L'ermitage primitif a pris le nom du saint homme, qui en est resté le patron, et la Vierge invoquée par Zachée fut appelée *Notre-Dame de Roc-Amadour*.”

Telle est, d'après une tradition recueillie par de graves et savants auteurs, l'origine de ce célèbre sanctuaire. Le pape Martin V, dans une bulle publiée en 1427, mentionne cette tradition. Un autre pape, Pie II, dans une bulle de 1463, parle de Roc-Amadour comme d'un sanctuaire très ancien fondé dès l'origine de notre sainte mère l'Eglise.

Quoi qu'il en soit, Roc-Amadour devint de bonne heure un lieu de pèlerinage très célèbre.

Roland y passa en se rendant à Roncevaux et, dit-on, y déposa sur l'autel le pesant d'or de sa Durandal. Cette épée, “ douce, belle, avenante, nette et bien tranchante, la plus ferme de toutes, la meilleure et la plus vaillante ; ” cette épée, à la poignée d'or et à la croix dorée, “ par qui la gent sarrasine devait être détruite et la foi de la chrétienté exhaussée ; ” cette douce et bienheureuse épée qui n'eut jamais de rivale et n'en aura jamais, car celui qui la forgea, ni avant ni après, ne fit une arme aussi bonne ; Roland se désespérait, en mourant, de la voir tomber aux mains des félons sarrasins. En vain, il la frappa trois fois sur le marbre, car il la voulait briser. L'épée fendit le marbre et se ficha en terre, saine et sans brisure.(1) Les compagnons d'armes du pieux chevalier la recueillirent pieusement et la déposèrent sur l'autel de Roc-Amadour, d'où elle fut enlevée en 1183, par Henry au Court-Mantel, quand il pilla le sanctuaire pour solder l'armée qui le soutenait dans sa révolte contre son père.

Parmi les pèlerins illustres de Roc-Amadour, on cite encore saint Louis et sa mère Blanche de Castille, Robert d'Artois, Charles d'Anjou, Alphonse de Poitiers ; et plus tard, Charles le Bel, Jean, roi de Bohême, Louis XI.

“ En 1166, dit Robert du Mont, un habitant du pays se trouvant à l'extrémité, ordonna à sa famille, peut être par inspiration, d'ensevelir sa dépouille mortelle à l'entrée de l'oratoire. A peine eût-on

(1) *Chronique de Turpin, passim.*

creusé la terre, que le corps du bienheureux Amadour fut retrouvé dans son intégrité, et c'est dans la même intégrité qu'il fut placé à l'église, près de l'autel, et offert à la dévotion des pèlerins. Alors il se fit dans ce lieu des miracles si nombreux et si inouïs, par la puissance de la très sainte Vierge, que le roi Henri II d'Angleterre, qui se trouvait à Castelnau de Brétenoux, vint lui-même pour y satisfaire sa dévotion."

Ce monarque conserva de Rocamadour un souvenir pieux. Une grave maladie le décida à visiter de nouveau ce sanctuaire célèbre (1170). En accomplissant ce second pèlerinage, il fit vœu de se réconcilier avec Thomas Becket. Il le reçut, en effet, à Amboise, où, Thibaud, comte de Blois et Guillaume, archevêque de Sens, le lui amenèrent. Il l'accueillit avec respect, et le renvoya en Angleterre, où le primat reprit possession de son siège et de ses honneurs.

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, un trouvère écrivait :

La douce Mère au Créateur  
A l'église, à Rochemadour,  
Fait tant miracles, tant haut faits  
Qu'un moult biax (beaux) livres en est faits.

A Rocamadour se réunirent les Etats de la province pour demander l'extinction de l'hérésie des Albigeois. En 1546, un jubilé, accordé à ce sanctuaire, attira une telle affluence de pèlerins que la campagne se couvrit de tentes et qu'il y en eut d'écrasés dans la foule.

Parmi les prodiges inscrits dans les fastes du pèlerinage, un des plus éclatants est la fameuse victoire de Naves Tolosa.

C'était au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle ; Alphonse IX, roi de Castille, faisait de grands préparatifs pour chasser les Sarrasins de la péninsule. L'émir Mohamed-ben-Nasser répondit à cette provocation en rassemblant à la hâte une formidable armée. Pendant que l'on se préparait de part et d'autre, Notre-Dame de Rocamadour apparut trois samedis de suite à l'un des religieux gardiens de son sanctuaire. Elle tenait à la main un étendard plié qu'elle présenta au religieux avec ordre de le porter au roi de Castille. Le jour du combat, l'étendard fut déployé et les Maures furent mis en déroute après un combat acharné. (1)

Ce qui surtout frappait autrefois la naïve imagination des habi-

(1) Voir le récit de ce combat et de l'apparition de la Vierge dans la *Sainte-Famille*, revue ascétique publiée à Antony (Seine) livraison de février 1890, pp. 101-102.

tants des campagnes voisines, c'était la croyance que la cloche de l'oratoire de Rocamadour rendait d'elle-même et sans aucun mouvement étranger et visible, un son prodigieux et surnaturel, quand la sainte Vierge donnait son assistance à quelque malheureux si éloigné qu'il fût. C'est principalement lorsque des marins au milieu de la tempête appelaient à leur secours l'*Etoile de la Mer* que la cloche se faisait entendre.

Depuis le 10 février 1385 jusqu'au 3 août 1554, le tintement miraculeux de la cloche ne se renouvela pas moins de seize fois, et toujours il annonça la délivrance de naufragés qui, de loin, s'étaient recommandés à la Vierge de Rocamadour. Ce sont ces prodiges, fréquemment répétés qui ont valu à celle qui en était l'auteur, le titre d'*Etoile de la Mer*.

Le P. Eudes de Gissey, dans son histoire de Rocamadour, (1) consacre plusieurs chapitres à cette merveilleuse cloche (2). Son récit très détaillé rapporte en quelles circonstances et pour qui la cloche miraculeuse tinta.

Les marins, heureusement ramenés au port, ne manquaient jamais de venir témoigner leur reconnaissance à la Vierge de Rocamadour. C'est surtout des ports de Bretagne qu'on les voit accourir. Souvent, un capitaine se rendait au sanctuaire avec tout son équipage. Il y faisait célébrer une messe d'actions de grâce et donnait une aumône à la chapelle. Comme Rocamadour était fort éloigné de la mer et que les pèlerins bretons s'y rendaient en grand nombre, des asiles leur avaient été préparés sur le chemin qu'ils avaient à parcourir.

Les pieux Bretons, voulant manifester hautement leur dévotion séculaire à la Reine de Rocamadour, lui élevèrent plus tard un monument de reconnaissance sur les grèves de l'océan, à quelques lieues de Brest. Cette chapelle, qui existe encore, porte le nom de Roche-Amadour. L'ensemble de la construction et les détails de l'architecture rappellent l'antique oratoire du Quercy. Son portail semble fidèlement copié sur celui de Rocamadour, et la statue qui y est vénérée a les formes et la pose de l'antique image taillée par Zachée.

(1) Odo de Gissey. *Histoire de Notre-Dame de Roque-Amadour*, 1632, pp. 92 à 111.

(2) La tradition populaire a attribué cette vertu prophétique à plusieurs cloches. C'est ainsi que la cloche de Villela en Espagne sonna d'elle-même pour annoncer la mort de Ferdinand le Catholique, et elle sonnait ainsi chaque fois que l'Espagne était menacée de quelque malheur. Au Canada, les cloches des églises des missions du P. de la Brosse sonnèrent aussi d'elles-mêmes pour annoncer sa mort.

Cartier, en invoquant la Vierge de Rocamadour, suivait l'exemple de tous les marins de son temps. Qui nous empêche de croire que la cloche miraculeuse du sanctuaire du Quercy sonna pendant l'hiver de 1535-36, pour annoncer au monde que Marie venait pour la première fois de faire éclater sa puissance sur la terre lointaine du Canada ?

En parcourant les récits d'Eudes de Gissey, nous aurions voulu pouvoir trouver une note rappelant le vœu du navigateur malouin et son passage à Rocamadour.

Hélas ! les incendies allumés par les huguenots et les révolutionnaires ont détruit bien des souvenirs précieux dans cet antique sanctuaire.

Lorsque le P. Eudes de Gissey visitait Rocamadour (1631) les archives n'existaient déjà plus ; il n'a pu que glaner parmi les rares papiers échappés au pillage. Comment ne pas déplorer, avec lui, la perte des procès-verbaux authentiques qui nous auraient renseignés sur tant de faits prodigieux et sur le pèlerinage de l'illustre marin qui avait invoqué dans sa détresse " Notre-Dame qui se fait de prier à Roquemadou."

Qui voudrait douter que le capitaine malouin n'ait fait le pèlerinage promis, quand on sait sa sincère piété ? on en retrouvera sans doute un jour la preuve authentique. (1)

## II

Dans les temps de foi où Cartier vivait, un pèlerinage était essentiellement un acte de dévotion et de pénitence. On ne se mettait en route qu'après avoir reçu de la main du prêtre, qui les avait bénis sur l'autel, l'escarcelle et le bourdon. Le pèlerinage s'accomplissait le plus souvent à pied, non sans fatigue, ni sans danger. Les voies qui conduisaient aux sanctuaires célèbres étaient jalonnées de postes militaires et d'établissements hospitaliers où les voyageurs étaient sûrs de trouver protection et soins empressés. Dans les pays déserts, aux passages difficiles, la nuit, des édicules surmontés de feux guidaient les pèlerins. Ces édifices disposés pour leur donner asile étaient aussi signalés au loin par des lumières brillant à travers les haies des lanternes bâties à leur sommet.

(1) " Nous ne nous étonnons ni de la foi ni du vœu du Malouin fait à la madone de Rocamadour. Jacques-Cartier était de Saint-Malo, d'où sont venus tant de pèlerins au sanctuaire du Quercy." (M. Henri d'Orgères, dans le *Clairon du Lot*, du 5 novembre 1889.

Sur le chemin de Rocamadour, si fréquenté par les pèlerins pendant une longue suite de siècles, on trouve à chaque pas des monuments ou des souvenirs de cette pieuse hospitalité. Ce sont les ruines des hôpitaux tenus par les Templiers ou les Chevaliers de Malte, des religieux ou des familles nobles. Ces pèlerins étaient sûrs d'y trouver toujours bon gîte et bonne table. On y lavait les pieds endoloris par le long voyage, et souvent l'on soignait les plaies de l'âme en même temps que celles du corps.

Aujourd'hui, on voyage plus vite et plus sûrement. Mais le pèlerin, couvert de bure et portant le bourdon, a disparu. Il a été remplacé par un colis banal, étiqueté, ficelé, que l'on transborde de gare en gare.

La voie ferrée, qui unit Paris à Toulouse par Figeac, mène à quelques arpents de Rocamadour. La distance de la gare au rocher du pèlerinage est franchie en omnibus. Le voyageur traverse d'abord une plaine aride, brusquement accidentée, coupée de ravins, hérissée de rochers, couverte de débris pierreux. Le chemin aboutit à un hameau composé de quelques maisons groupées auprès d'une petite église entourée d'un cimetière. Avant d'y arriver on rencontre d'abord un édifice en ruines dont il ne reste aujourd'hui qu'un portail roman : c'est l'ancien hôpital Saint Jean fondé au XIII<sup>e</sup> siècle pour le soulagement des pèlerins. Près de ces ruines, le chemin qui mène au village passe sous une porte en ogive qui faisait partie des anciennes fortifications dont était ceint Rocamadour. Cet ancien bourg possédait huit portes crénelées.

Dès qu'il a franchi cette première porte, le voyageur s'arrête étonné pour contempler le tableau grandiose qui se présente à lui. Rocamadour apparaît dans tout l'ensemble de ses sauvages beautés. En face s'ouvre un étroit vallon dominé, des deux côtés, par une muraille de rochers d'une hauteur de plusieurs cents pieds. Au fond du ravin coule le torrent, le plus souvent tari, de l'Alzon. A droite, le village, littéralement accroché aux flancs des rochers, se développe le long du chemin qui conduit au sanctuaire de la Vierge. Comme la pente est très rapide, il est des maisons dont le rez-de-chaussée, du côté de l'escarpement, forme le troisième étage du côté de la vallée.

L'église, entourée de son mur d'enceinte et de ses chapelles, se dresse fièrement drapée dans son architecture robuste aux formes sévères au milieu de masses de rochers étranges. Au sommet du roc, suspendu sur l'abîme, à une hauteur considérable, un antique

château fort avec ses défenses noircies par le temps, se détache sur le ciel.

Nous voici au pied de l'escalier de 216 marches qui conduit à l'oratoire de Marie. Cette voie a été suivie par des milliers de pèlerins. Rois, princes, évêques, simples fidèles y sont venus de toutes les parties du monde. Le plus grand nombre n'a voulu monter ces degrés qu'à genoux. Aujourd'hui encore, comme aux siècles de foi, les fidèles les gravissent en récitant le rosaire.

L'escalier est interrompu, après cent quarante degrés, par un plateau encombré de maisons. Là, commence l'enceinte sacrée. Dans l'épaisseur de la maçonnerie avaient été ménagées des loges pour les défenseurs de la forteresse. Une galerie couverte percée de meurtrières courait audessus du portail qui donnait entrée dans l'enceinte.

En pénétrant dans l'enceinte, on se trouve en face d'un nouvel escalier de soixante et une marches qui conduit à l'église Saint Sauveur.

En gravissant cette seconde rampe on passe sous deux arcades en ogive supportant les restes d'un édifice qui, au moyen âge, servait de logement à l'évêque de Tulle.

L'enceinte sacrée comprend plusieurs sanctuaires. L'édifice principal est divisé en deux, dont chacun constitue une église particulière. Un large portail donne accès à l'étage supérieur qui forme l'église réservée aux offices canoniaux, sous le vocable de Saint Sauveur. C'est un bel édifice d'aspect simple et sévère qui date du XI<sup>e</sup> siècle. Aucune sculpture, aucun ornement ne coupe ses lignes majestueuses. Sur les voûtes sont reproduites les principales scènes de la vie du Sauveur. Sur les murs des inscriptions et des portraits en pied rappellent le souvenir des personnages les plus célèbres qui visitèrent Rocamadour. Les vitraux peints sont très beaux.

L'étage inférieur comprend la chapelle de saint Amadour, dite l'église souterraine ou paroissiale. Sur d'anciennes boiseries, on voit deux tableaux en relief dépourvus de tout mérite artistique, mais précieux parce qu'ils confirment la tradition qui attribue à Zachée, sous le nom de saint Amadour, la fondation du pèlerinage. Zachée y est représenté d'abord sur le sycomore, puis recevant Jésus à l'entrée de sa maison. Sur les parois sont encore représentés plusieurs pèlerins célèbres : Roland, saint Dominique, saint Saturnin et saint Martial.

Au-dessus de l'autel, dans un reliquaire en bois doré, reposent les restes de saint Amador. Le corps avait été retrouvé intact dans son tombeau. Il se conservait sans corruption au lieu où on l'avait exposé. Cette intégrité persistait depuis 1500 ans. Ce miracle permanent devait altérer la fureur des hérétiques. Après s'être emparés de Rocamadour et avoir mis les sanctuaires au pillage, les huguenots s'abattirent sur le lieu où reposaient les reliques vénérées. Ils les arrachèrent de leur asile et après les avoir jetées sur un brasier ardent ils les percèrent de leurs hallebardes. Ce corps, qui avait résisté à la corruption, résista, aux flammes : " Puisque tu ne veux pas brûler, s'écria alors un capitaine plein de rage et de fanatisme, je te briserai !" et, se saisissant d'un marteau de forgeron, il frappa à coups redoublés.

Les ossements que l'on conserve sont encore tout entiers, quoique mutilés et noircis par les flammes. On les recueillit après le départ des huguenots.

Autour de l'église principale Saint Sauveur sont groupés plusieurs sanctuaires tous enrichis de nombreuses indulgences. Ce sont des chapelles dédiées à sainte Anne, saint Joachim, saint Blaise, évêque de Sébaste, en Arménie, saint Jean, apôtre, saint Jean Baptiste.

La pièce principale est la chapelle miraculeuse de Notre-Dame, élevée sur l'emplacement de l'antique sanctuaire, en 1479, par l'évêque de Tulle, dont on voit encore les armes sur le portail ; puis, à moitié détruite par les huguenots, elle a été restaurée dans le style du XVe siècle.

C'est dans cette chapelle, but du pèlerinage, que se conservent l'antique statue de Notre-Dame, la cloche miraculeuse en fer forgé et modelé au marteau, l'autel consacré par saint Martial.

La statue de Notre-Dame de Rocamadour n'offre point cette beauté idéale, ces formes spiritualisées sous lesquelles on aime à se représenter la mère du Sauveur, la plus belle des vierges. Elle a été taillée dans un tronc d'arbre par une main plus pieuse qu'habile. Assise sur un trône, les cheveux flottants, le front ceint d'une couronne, les yeux modestement baissés, le visage empreint d'une douceur céleste, elle tient sur son genou gauche l'Enfant Jésus, portant dans sa main le livre des Evangiles. Les vêtements de la Vierge sont à peine drapés. Les deux bras sont écartés et tendus et les mains reposent sur les appuis latéraux du siège. Cette statue est noire de vétusté ainsi que la feuille d'argent dont elle est



recouverte. On l'attribue à saint Amador qui la sculpta lui-même pour la placer dans son oratoire. En lui reconnaissant tous les caractères d'une haute antiquité et le cachet de la statuaire aux premiers âges chrétiens, la science archéologique confirme ce sentiment. Le divin Enfant repose sur les genoux de Marie comme sur un trône. C'est son fils, mais c'est avant tout son Dieu. Si elle le contemple avec amour, elle le vénère avec humilité et respect. Elle n'a garde de le caresser comme un enfant vulgaire. Elle ne le touche même pas, il se tient de lui-même, étant celui qui soutient le monde. Déjà il pose en roi, le diadème sur le front ; mais c'est le roi de la paix, il bénit ses sujets, à ces signes on reconnaît le type primitif des premiers siècles chrétiens.

Ce n'est que plus tard que l'élément humain vint se mêler à ces inspirations élevées ; peu à peu, de siècle en siècle, la mère se montre ; elle soutient son enfant, elle le serre contre son sein, elle l'embrasse et lui prodigue toutes les caresses d'une mère à son enfant. (1)

Par une providence toute particulière, Dieu a préservé de la destruction la fragile statue que le saint ermite avait érigée à la sainte Vierge et l'a fait parvenir intacte jusqu'à nous, à travers tant de siècles, de désastres, et de révolutions. La même providence a conservé aussi le simple autel sur lequel elle fut primitivement placée et qui fut consacré par saint Martial, premier évêque de Limoges, et contemporain de la Rédemption. (2)

Qui pourrait raconter les miracles éclatants, dont cet antique sanctuaire de Rocamadour a été le témoin ? Partout des chaînes, des menottes, des entraves, des linges, des suaires, des lampes d'or et d'argent, des vases précieux, dons des grands et des humbles. Les murs de la chapelle sont couverts de tableaux votifs. Le plus pré-

(1) Mgr Leroy. *Pèlerinages*.

(2) La statue ne porte aucune trace de mutilation ; mais par l'action du temps le bois s'émiette et tombe en poussière. A une époque bien reculée, on a recouvert le corps pour le préserver de la destruction d'une mince feuille d'argent appliquée soigneusement sur toute la surface. Le bois dont la statue est formé est complètement noir. Il a dû noircir en vieillissant dans une atmosphère chargée de la fumée des cierges et de l'encens. La feuille d'argent a pris aussi une teinte noire. La statue de Notre-Dame est revêtue d'une riche dalmatique qui ne laisse paraître que la tête de la Vierge et celle de l'Enfant Jésus. Cette image n'est pas rangée au nombre des vierges, dites acheiropoeta, parce qu'elles sont réputées n'avoir pas été faites par la main des hommes, mais on la vénère de toute antiquité, et elle est réputée plus ancienne encore que Notre-Dame del Pilar, en Espagne, et que la vierge Noire de Marseille.

ceux de ces ex-voto est celui qui représente M. et Mme de Salignac de la Mothe Fénelon aux pieds de la mère de Dieu, et lui offrant, dans son berceau, l'enfant qui devait être un jour le célèbre archevêque de Cambrai. Ils avaient obtenu sa guérison. Ils le portèrent à Rocamadour pour l'offrir à Marie qui le leur avait conservé, et ils laissèrent ce tableau pour perpétuer le souvenir de leur reconnaissance. Le corps de la mère du grand Fénelon repose dans cette chapelle. Elle le voulut ainsi par son testament.

C'est dans ce lieu sanctifié par tant de prières, illustré par tant de merveilles, que Cartier vint s'agenouiller au retour de son second voyage, ainsi qu'il en avait fait vœu au milieu des forêts du Nouveau-Monde. Cette image de la Vierge, c'est la même que l'illustre découvreur, perdu au milieu des neiges du Canada, invoquait avec tant de confiance, après l'avoir attachée au tronc d'un arbre, " priant qu'il luy plust prier son cher Enfant qu'il eust pitié de nous."

Il nous semble qu'il y aurait, là, pour un peintre sujet à un beau tableau votif

Le pèlerinage de Rocamadour détruit par les révolutions, a repris, depuis une trentaine d'années, une nouvelle vigueur. Des prêtres dévoués ont restauré les sanctuaires anciens. Des hospices ont été construits. Au sommet de la montagne, parmi les ruines du vieux castel, s'élève un bel édifice où de nouveaux gardiens ont remplacé les fils de saint Benoit.

Au mois d'août 1887, les catholiques de France ont fait planter sur le rocher de Rocamadour une croix gigantesque. Douze mille pèlerins accoururent à cette cérémonie imposante. Les représentants des plus vieilles familles de France se pressaient dans le sanctuaire. Huit cents prêtres, venus de cinquante-cinq diocèses de France et de l'étranger, se déroulaient en longues files sur tous les chemins et dans tous les sentiers. Chaque année, au mois de septembre, plus de cinquante mille pèlerins accourent aux pieds de l'antique madone.

Hélas ! dans toutes ces grandes manifestations de foi, seul, un nom manque à l'appel. Il nous semble que les murs du sanctuaire de Notre-Dame de Rocamadour devraient garder un memento du vœu fait par l'illustre Cartier il y a trois siècles et demi, et que ce memento devrait y être déposé par le Canada français :

J. EDMOND ROY.

# L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

## III

### SON INJUSTICE

On ne saurait donc en douter : dans l'esprit des hommes qui établirent pour la première fois l'instruction obligatoire, comme dans la pensée de la plupart de ceux qui la réclament de nos jours, il s'agissait et il s'agit encore d'une prise d'armes contre la Religion.

Toutes leurs préoccupations vont, non pas à instruire le peuple, mais à le ravir à Dieu, et ils veulent beaucoup moins servir les intelligences qu'asservir les cœurs. C'en serait assez pour repousser l'obligation ; car, bien plus que n'importe quelle forme de gouvernement, la Religion est au-dessus de tout ici-bas et ce qui va à la détruire est mauvais par le fait même et doit être condamné. Mais admettons néanmoins que le coup ne soit pas destiné à frapper aussi directement l'Eglise ; faisons pour un moment abstraction du but anti-religieux qu'on poursuit, et voyons si l'instruction obligatoire n'en demeurerait pas moins une entreprise pleine d'injustice et dont on ne peut attendre au surplus les avantages moraux qu'on nous en promet.

Tout d'abord, l'Etat a-t-il le droit de monopoliser l'enseignement à son profit et de s'en faire le seul dispensateur dans le pays ? Non : il a le droit et le devoir de garantir l'enseignement contre certaines erreurs, il doit protéger et surveiller les écoles, en fonder même, si c'est nécessaire, mais il ne peut rien faire de plus. Il n'a pas de pouvoir absolu, ni de droit régalien sur l'enseignement de la nation.

Aussi le monopole est-il généralement repoussé comme fondé sur une théorie fautive et remplie de dangers. " Si l'on voulait nourrir administrativement une nation, dit un écrivain de grand sens, en dépit des plus belles théories, elle mourrait de faim. Que le gouvernement empêche qu'on ne vende des poisons au lieu d'aliments, qu'il surveille les marchés, qu'il y maintienne une bonne police, qu'il établisse même si cela se peut, des greniers d'abondance : tout cela est de son ressort et même de son devoir. Mais s'il va plus loin, s'il

entreprind de fournir seul de pain au peuple entier, au lieu de montrer sa sollicitude, il ne prouvera que sa rapacité ou son ineptie."

D'ailleurs "à quel titre le gouvernement serait-il maître absolu de l'éducation?—Serait-ce comme législateur? Mais qui jamais imagina de régler par des lois ce qu'on doit croire, ce que l'on doit savoir?—Serait-ce comme administrateur? Mais entendit-on jamais parler d'administrer les croyances et la morale, d'administrer l'éloquence et même l'alphabet? Le ridicule saute aux yeux. Les croyances et la morale sont du domaine de la religion; le reste est du domaine individuel. Le droit du gouvernement se borne à conseiller, à diriger par des établissements publics et gratuits, à offrir à tous sans contrainte, les moyens d'instruction, à surveiller les établissements libres, ou à les supprimer même s'ils sont dangereux. . . . . pour les bonnes mœurs, ou s'ils servent à propager des doctrines funestes à la société. Tous les droits qu'il s'arroge de plus sont une usurpation de la puissance paternelle." (*Droits du gouvernement sur l'éducation, Lamennais.*)

C'est l'iniquité de cette usurpation qui arrachait à un père peu suspect d'amour pour le catholicisme, à Ledru-Rollin, ce cri d'indignation.

"Qu'est-ce donc que l'enfant dans l'Etat? Est-ce un individu social? Non, sans doute; car il n'est rien par lui-même. Il n'est quelque chose que par son père, il vit par lui, pense par lui, aime avec lui. En opprimant le fils, c'est donc le père que vous opprimez; en soumettant le fils à la dictature, vous tyrannisez le père; car c'est le père seul qui souffre, qui souffre dans ce qu'il a de plus intime, dans ses plus tendres affections, dans ses plus chères espérances. Quoi! vous reconnaissez que vous n'avez pas le droit de torturer le corps de l'individu, et vous invoquez le droit de torturer son âme! Vous n'osez enchaîner sa main, et vous enchaînez sa volonté, ses sentiments, ses désirs les plus saints! Dérision! Quant à l'enfant, vous le réclamez comme votre esclave jusqu'à vingt et un ans, et, du jour au lendemain, vous le rendez à la liberté. Vous avez façonné son âme sous le niveau de l'Etat, et vous lui dites de se développer selon sa vocation; vous l'avez étouffé sous l'atmosphère de la servitude et vous lui dites de grandir à l'air libre! Mais ne voyez-vous pas qu'il n'a plus une pensée à lui. . . . .? Il n'est pas de plus grande souffrance pour un père que la déportation de son fils dans des écoles qu'il regarde comme des lieux de perdition, que cette conscription de l'enfance, traînée violemment dans un

camp ennemi et pour servir l'ennemi." (V. *Courrier de Bruxelles* 15 décembre 1864.)

Voilà ce qu'est le monopole : quelque chose de si détestable (1) que toute âme honnête se révolte contre lui. Or, je le demande : écarter des écoles publiques, les seules où le plus grand nombre des enfants du peuple aient accès, certaines catégories de maîtres dans lesquels le pays avait placé sa confiance ; rendre l'instruction obligatoire ; décréter des peines sévères contre ceux qui tenteraient d'y soustraire leurs enfants et les mettre en même temps dans l'impossibilité de choisir pour leurs fils un enseignement conforme à leurs convictions religieuses, n'est-ce pas établir d'une façon déguisée le monopole et y retourner par une voie détournée ? L'odieux reste et il s'augmente d'une révoltante hypocrisie. Comment ! vous voudriez que le pauvre paysan, dans le village duquel vous aurez peut-être envoyé pour institutrice une Louise Michel, vous livrât volontiers sa fille ? Il ne pourra cependant pas choisir : il n'y aura pas d'autre école et l'amende sera là. Il lui faudra donc étouffer le cri de sa conscience et de son cœur et jeter son enfant à l'athéisme, ou se résigner aux poursuites qu'on ne manquera pas d'intenter contre lui ! Pour ce malheureux, le monopole, aboli de droit, sera donc rétabli de fait, et vous retiendrez ce qu'il y a de plus cher au monde, son propre sang, dans des entraves dont, quoiqu'il fasse, il ne pourra le délivrer.

En vain vous réclamerez-vous contre moi de l'enseignement libre pour prouver que le monopole n'existera pas. Mais, de bonne foi, cela suffira-t-il pour que le monopole ne soit pas en pleine vigueur ? Partout où l'on érigera une de ces écoles dont je vous parlais, sera-t-il possible de fonder une école libre où la religion soit respectée ? Cette école sera-t-elle commode, d'accès facile, gratuite ou à peu près ? Non, car la charité la plus généreuse ne pourrait subvenir à tant de dépenses. Il n'y aura donc qu'une école, et cette seule et unique école sera obligatoire pour tous ; donc le monopole sera rétabli et tout ce qu'on peut vous concéder, c'est que sera un monopole déguisé, mais un vrai monopole.

Du reste, votre entreprise ne fût-elle pas la résurrection du monopole, elle n'en serait pas plus juste. Car décréter l'obligation, c'est

1 Tous les monopoles sont détestables, mais le pire de tous, c'est le monopole de l'enseignement." (Fr. Bastiat, *Baccalauréat et socialisme*) Talleyrand avait déjà dit, dans son rapport du 4 septembre 1791 : " Tout privilège est par sa nature odieux ; un privilège, en matière d'enseignement, serait plus odieux et plus absurde encore."

pour l'Etat, franchir le seuil de la famille, violer un sanctuaire intime et faire main basse sur une liberté qui ne lui appartient pas. Or de quel droit l'Etat se permettrait-il tous ces attentats ?

Pour légitimer ses prétentions, il ne peut invoquer que deux raisons, l'intérêt public, l'intérêt de l'enfant. Ni l'une ni l'autre ne sont valables.

—L'intérêt public : " l'Etat, dites-vous, a un aussi grand intérêt à avoir de bons citoyens que de bons soldats. Donc il a le droit d'intervenir et de forcer les familles à faire tout ce qu'il juge nécessaires pour la formation de ces bons citoyens." A merveille !—

Ainsi il suffit que l'Etat ait intérêt à quelque chose pour qu'il ait le droit d'intervenir et de faire un règlement ! Mais l'Etat est intéressé à voir votre fortune bien administrée, vos dépenses sagement réglées, votre train de maison en rapport avec vos ressources : qu'il intervienne donc et réglemente l'administration de votre fortune, vos dépenses et votre train de maison ! Il est intéressé à avoir de bons officiers : qu'il rende l'Ecole de Saint-Cyr obligatoire à tous ceux qu'il jugera capables de le bien servir plus tard ! Il est intéressé à posséder une armée composée de soldats robustes : qu'il intervienne encore et qu'il réglemente la façon dont l'enfant sera vêtu et logé, car d'un logement insalubre ou de logements insuffisants dépend à tout jamais la force du futur soldat. Qu'il aille même plus loin et qu'il écarte résolument du mariage tous ceux dont la santé serait chancelante, car leurs enfants leur ressembleraient et l'Etat est intéressé à mettre un jour en ligne des hommes qui ne succombent pas à la première marche !

Le simple intérêt de l'Etat n'est donc pas un motif suffisant pour légitimer la mesure qu'on se propose : s'il suffisait, tout droit individuel disparaîtrait, parce qu'il n'est pas un seul de ces droits dont le bon usage n'intéresse vivement l'Etat.

On insiste cependant et l'on dit : l'intérêt dont il s'agit est un intérêt du premier ordre ; c'est ce qui donne à l'Etat le droit d'intervenir !—Vous vous trompez. Quelle est en effet cette instruction que vous dites d'intérêt général ! Est-ce l'instruction intégrale ou même secondaire ?—Non, l'instruction primaire.—Bien ! mais quelle instruction primaire ?—Les premiers éléments des lettres et des sciences, joints à quelques principes de morale.—Soit ; mais vous bannissez Dieu de votre programme ; quelle base donnerez-vous à votre morale ? De deux choses l'une : ou vous codifierez une morale à votre usage, ce qui sera ridicule de votre part, car vous

n'êtes pas un concile ; ou il faudra vous résigner à n'attacher aucun prix à la morale que vous enseignerez et à permettre au premier venu de s'en passer pour se borner à l'alphabet ! Et c'est ici qu'éclate à tous les yeux la faiblesse de votre argument ; car, pour que l'alphabet fût un intérêt de premier ordre dans la société, il faudrait que sans lui le but social ne put être atteint. Qui jamais a soutenu semblable chose ? La connaissance de l'alphabet serait donc érigée à la hauteur d'un principe, et d'un principe rédempteur de la société ! Non. Ce qui constitue un intérêt c'est que la jeunesse soit élevée dans le respect de l'autorité, dans l'amour de la vérité, dans la vertu. C'est précisément ce que votre instruction laïque obligatoire empêcherait. Voilà pourquoi elle est condamnable. Religieuse, l'instruction serait utile ; indifférente ou athée, elle est nuisible, et d'autant plus nuisible que vous donnez à l'enfant les connaissances nécessaires pour qu'il puisse s'abreuver chaque jour à des sources empoisonnées, journaux, romans infâmes, mauvais livres<sup>1</sup>, sans le munir d'une science suffisante pour lui permettre de distinguer le vrai du faux et le bon du mauvais. C'est une victime que vous ornez de guirlandes, mais sous ces fleurs ce n'en est pas moins une victime<sup>2</sup>.

L'intérêt de l'enfant : " L'enfant, répond-on, a droit au pain de l'esprit comme à celui du corps. Si on ne le lui donne pas, l'Etat peut et doit intervenir pour obliger le père à le fournir."—De mieux en mieux ! Mais, puisque vous voulez bien vous substituer au père pour donner à l'enfant le pain de l'intelligence, veuillez aussi donner à ce petit être le pain du corps qui lui est bien plus nécessaire. *Prius est vivere quam philosophari*. Quand il aura reçu de votre main le second, avec combien plus de joie n'en recevra-t-il pas le premier ! Encore un pas, et revenez franchement aux traditions de la Convention. Suivant le conseil de Grégoire, emparez-vous " de la génération qui naît . . . . . allez trouver l'enfant sur le sein de sa mère, dans les bras de son père . . . . . Tracez des

1 Pour combien d'écrivains n'y a-t-il pas d'autres raisons en faveur de l'instruction obligatoire que celle-là ! Plus il y aura de gens qui sauront lire, plus il y aura de lecteurs, et plus le journal aura de débit. Les hommes à consciences calleuses battent monnaie sur la morale publique. Que leur importe, pourvu que leur bourse soit toujours pleine !

2 Nous ne croyons pas devoir réfuter le semblant de raison qu'on a mis en avant quelquefois : " C'est le maître d'école, et non pas le soldat prussien, qui a vaincu à Sadowa et à Sedan." Il suffit de réfléchir une minute pour reconnaître qu'il y a là une phrase, mais non pas une vérité.

règles de conduite pour le temps de l'allaitement," réglez la qualité et la quantité de nourriture que l'enfant doit prendre. Car pourquoi s'arrêter ? " A continuer, dit le *Constitutionnel*, on a le même titre qu'à commencer. Aujourd'hui on exige que mon fils apprenne d'un monsieur patenté par l'Etat les éléments des lettres, des sciences, de l'histoire, que sais-je ? Et pourquoi ne viendrait-on pas demain, chez moi, au nom de l'Etat, contrôler comment je nourris, j'habille, je traite, je punis, je récompense mes enfants ; fixer à quelle heure je dois les faire coucher, à quelle heure je dois les faire lever ?"

D'ailleurs êtes-vous bien sûr que le pain de l'intelligence soit l'alphabet ? Le pain de l'intelligence, c'est la vérité ! Voilà ce à quoi l'enfant a droit. " Les notions essentielles du bien et du mal, celles de la loi qui s'impose à notre nature, et des devoirs multiples qui enserrrent notre vie ; tout ce qui concerne la justice et l'honneur ; tous ces éléments qui concourent à former une conscience droite, dirigée par une sage intelligence des choses et par un cœur ouvert aux nobles affections ; en outre, ces dogmes sacrés que la religion fait une obligation de connaître ; ces principes supérieurs dont elle éclaire notre vie et qui doivent en devenir la règle ; tout ce que contient cette doctrine, sublime dans sa simplicité, qui nous présente la plus haute philosophie sous une forme vulgaire ; le catéchisme, en un mot, avec toutes les explications qui l'éclaircissent et les commentaires qui le mettent à la portée des jeunes intelligences ; voilà sans contredit, une somme de savoir dont il est impossible de se passer ; C'est un patrimoine réservé dont on ne peut priver personne sans injustice 1." Puisque vous triomphez à rompre à l'enfant le pain de l'intelligence, rompez-lui donc celui-là, et si vous me répondez que vous vous en rapportez sur ce chapitre aux soins de la famille, je vous demanderai pourquoi vous ne vous en rapportez pas à elle aussi pour l'alphabet et pour les barres !

C'est au père que revient naturellement le soin d'élever son enfant. Responsable devant sa conscience de l'éducation de son fils, responsable devant la loi civile 2 des actes du mineur, à défaut de tout autre droit, cette double responsabilité devrait suffire pour qu'on le laissât maître de l'éducation qu'il juge opportun de donner à ceux qui lui doivent l'existence. Et ne voyez-vous pas à quelle inique inconséquence vous arriverez sans cela ?

1 R. P. Matignon. Conférences prêchées aux pères de famille, 1. série, p. 81.

2 Le père, et la mère après le décès du mari, sont responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs habitant avec eux." Art. 1384 du Code civil.



Voilà un enfant de la campagne que jusqu'à six ans son père a élevé dans les plus pures traditions de la religion et de l'honneur. A ce moment, vous intervenez : " Livre-moi ton fils que je le conduise à l'école du village.—Cette école est mauvaise. Ma conscience me défend d'y envoyer mon enfant.—Que m'importe ! Je suis la loi, je veux être obéi.—Non, je ne te livrerai pas mon fils ! —Eh bien ! je te le prendrai de force"; et vous le prenez. Serez-vous bien en droit, si, dans quelques années, les tristes pressentiments de ce père se sont réalisés, si cet enfant est devenu un vagabond, un maraudeur, de retourner frapper de nouveau à la porte de cette chaumière et dire au père ; " Ton fils a causé un préjudice à ton voisin, tu en es responsable, car tu aurais dû mieux l'élever. A toi donc de réparer ce préjudice et de supporter les conséquences de la mauvaise éducation donnée à ton enfant ?" Non, n'est-ce pas ? et c'est ce que vous ferez !

Ce n'est pas que je veuille contester le droit moral qu'a l'enfant de recevoir un certain degré d'instruction, l'instruction que comportent sa propre capacité intellectuelle et la condition de la famille où il est né. Nous sommes d'accord sur ce point. Ce que je nie, c'est que ce droit moral puisse devenir un droit juridique, c'est-à-dire un consacré par la loi. Un fils de famille serait-il recevable à actionner son père en dommages-intérêts, parce qu'il n'aurait pas reçu le degré d'instruction correspondant à la position qu'il doit occuper ? Les prôneurs de l'instruction primaire laïque obligatoire sont-ils disposés à édicter contre ce père une série de pénalités pour le contraindre à son devoir ? Aucun d'eux ne le voudrait. Pourquoi donc font-ils contre le père pauvre ce qu'ils ne font pas contre le père riche et pour l'instruction primaire ce qu'ils n'osent faire pour l'instruction secondaire ?

Mais l'enfant a droit à l'instruction ! — Au *minimum* dont je parlais plus haut, je l'accorde. Mais, s'il ne peut en acquérir davantage qu'en compromettant un bien d'un ordre supérieur I, il sera

I Qu'on veuille bien le remarquer : nous ne sommes pas l'ennemi de la diffusion la plus large possible de l'instruction tant primaire que secondaire. L'Eglise appelle la lumière, et il y a longtemps que chez elle l'instruction religieuse, le catéchisme, est obligatoire, mais d'une obligation morale seulement. Ce que nous repoussons, c'est l'obligation juridique, et surtout l'obligation juridique à un enseignement athée comme le serait l'enseignement laïcisé. Ce que veulent au contraire les partisans de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, c'est précisément cette obligation juridique à un enseignement d'où Dieu sera banni.—Sans laïcité, disent-ils, point d'obligation. Et nous, nous répliquons : Point d'obligation, avec votre laïcité surtout !

sage de ne pas l'exposer à perdre ce dernier. Or, ce sera le père qui sera juge de tout cela : c'est donc un acte de tyrannie, non-seulement contre le père et la famille, mais contre l'enfant lui-même que votre instruction laïque obligatoire 2.

C'est un attentat que ni Rome ni Athènes ne commirent, car le père y était libre d'élever son fils comme il le croyait bon. Une seule fois, Solon voulut faire donner à la jeunesse une éducation commune et uniforme. Il écrivit une loi dans ce but. Mais Minerve, déesse de la sagesse, protégea ses sujets, et la loi ne fut jamais appliquée. A peine parue, on la considéra comme tombée en désuétude, et on la relégua dans l'oubli le plus complet.

Seuls, les libérateurs ont tenté d'accaparer la jeunesse et de la mouler suivant leurs caprices, comme une pâte informe dont on fait ce que l'on veut. Robespierre l'essaya, on s'en souvient. Or, voici ce qu'un an seulement après la loi de frimaire, un rapporteur disait de cette tentative, à la tribune même de la Convention, où il était venu présenter un nouveau projet de la commission d'enseignement :

“ Nous n'avons laissé que Robespierre, qui vous a aussi entretenus d'éducation et qui, jusque dans ce travail, a trouvé le secret d'imprimer le sceau de sa tyrannie stupide, par la disposition barbare qui arrachait l'enfant des bras de son père, qui faisait une servitude du bienfait de l'éducation et qui menaçait de la prison, de la mort, les parents qui auraient pu ou voulu remplir eux-mêmes le plus doux devoir de la nature, la plus sainte fonction de la paternité. . . . . Pour nous, nous nous sommes dit : Liberté de l'éducation domestique, liberté des établissements particuliers d'éducation ; nous avons ajouté : Liberté des méthodes instructives.”

(Rapport de Daunou à la Convention, 27 vendémiaire an III.)

2 “ L'enseignement gratuit et obligatoire est injuste. Injuste à l'égard de la société qu'il investit de pouvoirs exorbitants et qu'il grève de charges abusives. Injuste à l'égard du père qu'il dépouille de ses droits, qu'il dispense de ses devoirs. Injuste à l'égard de l'enfant qu'il gratifie de faveurs artificielles et qu'il prive de ses garanties naturelles. Injuste à l'égard de l'individu dont il viole la liberté, à l'égard de la famille dont il brise les liens, à l'égard de l'humanité dont il trouble le développement, à l'égard de Dieu dont il méconnaît la providence.” (Fréd. Passy, de l'Instruction obligatoire, p. 172.)

“ L'Instruction obligatoire, dit à son tour le Constitutionnel, c'est l'abolition partielle de la famille, de la seule autorité qui reste debout, quoique affaiblie et mutilée. C'est l'expropriation de l'enfant pour cause d'utilité publique. Nous avons eu tort de dire utilité. Pensez-vous qu'ils seront bien précieux pour la société, ces contingents d'écoliers que vous pousserez à Noël et Chapsal sous le knout d'une pénalité quelconque ?”

La clause de l'éducation obligatoire et commune que Robespierre, aidé de la parole ardente de Danton, avait fait insérer dans la loi était donc, au jugement d'un Conventionnel, une disposition émanant d'une *tyrannie stupide*.

Le mot, tout dur qu'il soit pour les partisans de l'instruction imposée par l'Etat, est très vrai cependant. Il faut être un tyran pour forcer ainsi les consciences. Mais qu'importe ! C'est injuste ; on ne se soucie point de la justice ! C'est antilibéral : la liberté n'est que pour les vainqueurs et leurs amis ! C'est odieux : on répond avec Bonnaire (du Cher) : " Ou les pères de famille sont amis ou ils sont ennemis de l'ordre actuel des choses. S'ils en sont amis, ils se conformeront aux lois qu'il établit et ne répugneront pas à confier leurs enfants à des instituteurs républicains. S'ils sont ennemis, je ne vois pas comment on pourrait réclamer pour eux une liberté, dont certes ils ne pourraient qu'abuser !" 1er floréal an VII.)

Il n'y a donc rien à répliquer : je le veux, mais qu'on agisse alors avec un peu plus de franchise, et qu'on ne nous parle tant de liberté !

#### IV

##### SON INEFFICACITÉ

Qui n'a été frappé de la progression suivant laquelle les crimes ont augmenté depuis quatre-vingts ans ? Cette marche ascendante est si rapide que les politiques eux-mêmes en ont été épouvantés. Ils ont demandé avec instance qu'on leur indiquât le remède à un mal si terrible, et ils ont entendu la même réponse leur venir des théoriciens *a priori* et des révolutionnaires convaincus : " C'est l'ignorance qui est cause de tout le mal, a-t-on dit. L'école pleine fait la prison vide : répandez donc l'instruction, élevez le moral du peuple par la science, et tout ces criminels ne peupleront plus vos bagnes ; ou, si, par hasard, quelqu'un d'entre eux tombe encore, il ne tardera pas à se relever, car l'instruction rend le cœur accessible au remords, et c'est l'ignorance seule qui le ferme au repentir."

Malheureusement c'est une expérience faite que, si le remède a été indiqué, son efficacité n'a pas été prouvée encore, et on peut l'affirmer sans crainte :

L'instruction l ne diminuera pas le nombre des crimes ;

L'instruction ne rendrait pas le criminel moins à craindre ; au contraire, elle le ferait plus redoutable et plus méchant.

Le mal même dont on se plaint prouve ce que j'affirme en premier lieu. Nos adversaires ne reconnaissent-ils pas que, depuis le commencement du siècle, l'instruction est toujours allée se répandant de plus en plus ? Or, c'est précisément depuis le commencement du siècle aussi qu'on a vu s'accroître chaque année le nombre des crimes et des délits.—En 1825, ce nombre était de 57,339 ; en 1836, il s'élevait à 79,930 ; c'est une augmentation de 30 pour cent.—Les infanticides s'étaient multipliés avec une rapidité plus effrayante encore.

De 1828 à 1839 nous en trouvons	1,431 ;
De 1840 à 1851	— 2,036 ;
De 1852 à 1863	— 2,895.

Que dire des viols et des attentats à la pudeur sur les adultes ? De 1828 à 1839, on en compte 1,966 ; de 1840 à 1851, 2,603 ; de 1852 à 1863, 2,671. Mais c'est surtout pour les attentats de même nature sur les enfants que la progression est lamentable. De 1828 à 1839, 2,117 ; de 1840 à 1851, 4,899 ; de 1852 à 1863, 8,127 ; de 1874 à 1877 2, le chiffre varie, pour chaque année, de 804 à 875. Quant au total des crimes et délits, il a été en 1874, de 174,063 ; en 1875, de 171,905 ; en 1876, de 174,077, et en 1877 de 170,111 !

Autre preuve : sur les 4,413 accusés de 1876, 1372 (31 o/o) étaient illettrés, 2,864 (65p. o/o) savaient lire et écrire et 177 (4 p. o/o) avaient reçu une instruction supérieure. Cet argument ne peut être récusé sous le prétexte que les accusés illettrés sont proportionnellement plus nombreux que les accusés lettrés ; le document officiel sur lequel nous nous appuyons avoue en effet lui-même que les campagnes donnent deux fois moins d'accusés que les villes, quoiqu'elles soient deux fois plus peuplées.

Ce même document constate que la proportion des récidives a été de 40 pour cent en matière correctionnelle, et de 48 pour cent en matière criminelle. " En résumé, dit-il, la situation n'a jamais été plus mauvaise." Est-ce pour cela qu'on ne nous a pas donné la proportion des lettrés et des illettrés récidivistes ? Je l'ignore ;

<sup>1</sup> L'instruction sans éducation religieuse surtout.

<sup>2</sup> Voir le compte-rendu officiel du Ministre de la Justice au Président de la République, — *Journal officiel* du 21 août 1879.

mais cette proportion est connue pour 1868, et elle n'est pas à l'avantage des premiers. 6,834 prisonniers ou forçats furent libérés cette année-là, 3,806 lettrés et 3,028 qui ne l'étaient pas. A la fin de l'année, ces libérés donnent déjà 1,317 récidivistes. Combien étaient illétrés? 501; et combien lettrés? 816. Que chaenn conclue !

Je termine par une citation de M. L'Haumont: " J'ai comparé, dit-il, les cartes de criminalités de Block aux fameuses cartes de l'instruction de Malgras, et de suite j'ai été convaincu que le degré d'instruction d'un peuple ne prouve rien en faveur de la moralité. Jugez-en :

" La Seine occupe un très bon rang pour l'instruction,—elle a le numéro 5,—et le plus mauvais pour la criminalité,—elle a le numéro 1.—Elle fournit le cinquième des suicides de toute la France, le sixième des crimes et délits, tandis qu'elle ne devrait donner que le dix-huitième environ. Par an on y arrête 40,000 individus. Le département de la Seine est exceptionnel, dira-t-on. Soit. Mais le Bas-Rhin occupait le premier rang pour l'instruction; il donnait 13 criminels par 100,000 habitants,—le même chiffre exactement que le Finistère, qui tient le dernier rang sur la carte du M. Duruy.—La Corrèze a le numéro 84 pour l'instruction; elle fournit 7 criminels par 100,000 habitants; la Seine-et-Marne a le numéro 19, et elle en donne 20.

" Savez-vous ce que j'ai trouvé encore? c'est que les départements où les juges et les gendarmes ont ordinairement le moins à faire sont ceux où l'instruction est la moins répandue 2. Comparez les résultats fournis par la Bretagne, aux résultats donnés par l'Ile-de-France.

" Cela ne vous suffit point; il vous faut des chiffres. Eh bien! depuis une période de vingt ans, le nombre des accusés sachant bien lire et bien écrire a augmenté de 22 pour cent, et les délits n'ont pas diminué, au contraire. Il semble qu'à mesure que l'instruction

1 Ajoutons que plus les accusés sont instruits, plus ils réussissent d'ordinaire à échapper à la vindicte des lois. Tous les Ministres de la Justice l'on fait remarquer, et M. Le Royer dit encore cette année: " Le sexe, l'âge et le degré d'instruction des accusés exercent sur les verdicts du jury une influence qui se manifeste chaque année dans des conditions analogues.....On constate que l'indulgence du jury s'accroît en raison directe de l'âge et du degré d'instruction des accusés."

2 " Les départements les plus instruits ont, pendant les deux périodes de dix ans qui viennent de s'écouler, fourni annuellement des nombres proportionnels d'accusés et de prévenus, de suicides et d'enfants naturels notablement plus grands que ceux qui ont été fournis par les départements les plus ignorants. (Comptes-rendus de l'Acad. des sciences morales et politiques, t. XVI, p. 410.)

se propage, le nombre des crimes s'accroît. En 1866, le nombre proportionnel des accusés pour crimes et délits est de 39 pour cent pour les illettrés, et de 61 pour cent pour les lettrés à divers degrés.

"En d'autres termes, 25,000 individus illettrés fournissent 5 accusés.

"20,000 individus sachant lire et écrire en donnent plus de 6.

"25,000 individus ayant reçu une bonne instruction, en donnent plus de 10. Donc, instruire n'est pas moraliser.

"Sur les 22,252 individus accusés de crimes pendant la période de 1861 à 1865, 8,998 étaient illettrés ; 9,761 savaient lire et écrire ; 2,858 pouvaient tirer parti de leurs connaissances ; 1,135 avaient reçu une instruction supérieure. Ce dernier chiffre est donc à la masse totale des accusés comme 1 est à 20. Comparé à la masse totale de la population, le chiffre des individus ayant reçu une instruction supérieure n'est pas comme 1 est à 100.

"Donc l'ignorance n'est pas la cause principale des crimes et des délits 1."

Le doute est impossible : la diffusion de l'instruction n'a pas empêché le nombre des crimes et des délits de s'accroître tous les jours. Certes, loin de nous de penser qu'elle ait été la cause de cet accroissement ; mais nous avons le droit d'affirmer qu'elle n'a pas fait dans le passé ce qu'on nous promet d'elle dans l'avenir, et de conclure dès lors qu'elle sera aussi inefficace qu'elle l'a été jusqu'ici. Voyons du moins, si, le crime commis, l'instruction rend le criminel moins redoutable et plus accessible au repentir.

L'administration consulta jadis sur ce point les directeurs des maisons centrales. Personne mieux que ces fonctionnaires ne pouvait connaître les détenus et donner sur eux des renseignements précis. Or, voici ce que répondaient au Ministre les directeurs des maisons de Loos, du Mont-Saint-Michel, d'Embrun et d'Ensisheim :

"En général, les individus qui ont reçu les premiers principes de l'instruction élémentaire avant d'être condamnés sont de tous les

1 Le rapport de M. le Ministre de la Justice au Président de la République renferme plusieurs autres chiffres d'une poignante éloquence. Les morts subites par suite de l'abus des liqueurs alcooliques, se sont élevées à 385 en 1874, à 410 en 1875, à 419 en 1876 et à 467 en 1877. Quant aux suicides, voici quelle a été la progression : en 1875 5,472 ; en 1876, 5,804 et en 1878, 5,922. Comme les crimes, les suicides sont deux fois moins nombreux dans les campagnes que dans les villes.

prisonniers *les moins susceptibles* d'un véritable amendement, et ceux qui ont poussé leur éducation première jusqu'à un certain degré d'élévation *sont, à peu d'exception près, totalement incorrigibles.*—Il en est dont l'éducation est complète, on peut dire soignée . . . . .—Ils se font professeurs d'une science, et c'est celle du crime . . . . .—Il résulte de mes statistiques que *la criminalité augmente en raison directe de l'instruction.*" (P. 10, 11.)

M. Lauvergne, médecin en chef des forçats de Toulon, disait de son côté :

"La demi-instruction est la source de mille crimes ; et ce taux d'acquisition intellectuelle est principalement celui des criminels et des fraudeurs de la conscience publique . . . . . Les voleurs mal lettrés du bague prouvent la funeste influence du demi-savoir sur les mœurs des nations ; ils prouvent encore davantage, selon moi. Compulsez les annales de la justice criminelle, et vous reconnaîtrez que le plus grand nombre des meurtriers, des empoisonneurs et des faussaires, etc., sont des hommes *lettrés* ; que les criminels en récidive, incorrigibles, sont *lettrés* ; qu'ils sont la source de tout le mal, de la contagion morale ; que les propagateurs du vice et du crime dans les villages, les hameaux et les campagnes sont lettrés.

"Une mère seule peut inspirer à un enfant la crainte de Dieu, qui est le véritable commencement de la sagesse. Les pays qui jouissent de l'institution des Frères sont à cet égard les mieux partagés. Ces hommes de dévouement poursuivent avec succès l'œuvre commencée par une mère ; la crainte et l'obéissance qu'ils inspirent dans l'esprit de la jeunesse, jointes aux saines idées religieuses et aux véritables croyances, assurent les vertus de l'atelier I."

Enfin, M. Moreau Christophe, ancien inspecteur général des prisons, écrit dans le même sens les lignes suivantes :

"Dans nos prisons départementales, les plus effrontés coquins sont toujours ceux qui ont aiguisé dans les écoles l'instrument de leur intelligence. Il en est de même dans les prisons de Paris, dans les maisons centrales, dont ceux des directeurs qui paraissent s'être livrés avec le plus de soin à l'étude pratique de l'influence de l'instruction sur la moralité des détenus, sont à peu près unanimes pour attester que cette influence est toute de désordre et de démoralisation.

<sup>1</sup> *Les forçats considérés sous le rapport physiologique, moral et intellectuel*, p. 324, 326, 324 et 253

“ Elle produit le même effet dans les bagnes. Du reste, la statistique des récidives démontre aujourd’hui à n’en pouvoir douter que, plus le crime commis suppose de perversité dans le mal, plus il suppose aussi d’instruction dans le coupable. . . . . Sans l’éducation religieuse, l’instruction n’est qu’un instrument de ruine 1.”

Ces témoignages sont irrécusables. Ils prouvent que, l’éducation, j’entends sans l’éducation religieuse, qui seule est digne de ce nom, l’instruction est impuissante à rendre l’homme vertueux ; c’est une barrière trop faible pour qu’elle ferme un cœur au vice et aux mauvais désirs. La formule radicale se borne cependant à l’instruction ; ce qu’elle rend obligatoire, c’est l’A B C D, avec quelques maximes de morale indépendante. Cela ne suffirait pas, et, fort de l’expérience, nous avons le droit de déclarer bien haut : non seulement elle ne pourra jamais empêcher ainsi les crimes de suivre la progression ascendante qu’ils ont suivie jusqu’ici, mais encore, si, un jour, elle est en vigueur, ce qu’à Dieu ne plaise, elle rendra les criminels plus pervers, et, par là même, plus à craindre pour la société.

1 *Le monde des coquins*, par M. Moreau Christophe, p. 35, 38.



# L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE

ET

SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

---

## L'ORDRE TERRESTRE.

---

### L'ORDRE DANS LES ANIMAUX INFÉRIEURS.

Au commencement de ce siècle, le règne animal a été divisé par G. Cuvier en quatre embranchements qui présentent des types de structures très divers :

1° Les Vertébrés, dont le corps est soutenu par une charpente osseuse intérieure : (Mammifères, oiseaux, poissons, reptiles, etc.)

2° Les Articulés ou Annelés, dont le corps, divisé en sections, présente une suite d'anneaux : (Les insectes, les vers.)

3° Les Mollusques, dont le corps mou, sans consistance, n'offre pas de sections : (Les huîtres, les escargots, etc.)

4° Les Rayonnés ou Zoophytes, dont la structure se rapproche de celle des plantes : (Les éponges, le corail, etc., (1).

Jusqu'ici nous n'avons étudié que les Vertébrés ; jetons maintenant un coup d'œil sur les types inférieurs, nous verrons s'ils méritent le mépris et l'oubli où presque toujours on les a laissés.

#### ART. Ier.—LES INSECTES ET LEUR ORGANISATION.

Dans un livre remarquable sur la structure et les mœurs des insectes, M. Émile Blanchard, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, à Paris, a résumé les travaux faits depuis un siècle sur ces animaux ; dès le début, il nous dit :

“ L'étude comparée des insectes a montré chez eux, comme partout, des règles fixes, un plan d'organisation commun ; elle a prouvé

(1) Depuis Cuvier, on a senti la nécessité d'admettre quelques changements dans sa classification : par exemple, de subdiviser les Articulés en deux classes, les Arthropodes et les Vers ; de subdiviser aussi les Zoophytes. Peu importe à notre but.

la corrélation constante de toutes les parties du corps des Articulés, et tout changement dans la forme d'un appendice est le signe d'une habitude, d'un instinct spécial, d'une particularité dans les conditions d'existence. Cela est si vrai que maintenant, pour les savants, il est facile à la seule inspection d'une espèce, d'être assuré des conditions d'existence, des instincts, des mœurs de cette espèce, et même de la nature de son industrie." (*Métamorphoses et mœurs des Insectes*, 1868, p. 7.)

"Cuvier écrivait il y a 60 ans : Donnez-moi un os, une facette d'os et je reconstruirai l'animal dans son entier !—Maintenant l'examen de la mandibule ou de la mâchoire d'un insecte, ou mieux encore de l'une de ses pattes, peut suffire pour donner une idée des formes générales de l'animal, et un indice très sûr de son genre de vie." (*Ibid.* p. 7.)

L'insecte n'a pas de squelette intérieur, mais ses téguments extérieurs lui donnent une force, une solidité souvent très grandes. Un escargot placé sous un chandelier le fait remuer par ses efforts pour sortir ; c'est comme un homme qui pourrait ébranler la voûte et les murs d'une forte prison.—De petites fourmis traînent des fardeaux dix et vingt fois plus lourds que leur corps ; le hanneton peut tirer une masse d'un poids égal à quinze fois le sien ; un cheval qui posséderait une force proportionnelle pourrait traîner plus de dix milles kilogrammes.

Les insectes ont un système nerveux formé de ganglions symétriquement placés dans les anneaux de leur corps, et présentant de nombreuses ramifications.

Leur tube digestif est un canal solide, flexible, composé de plusieurs tuniques superposées ; il présente des renflements analogues à l'estomac, et toujours exécute les mouvements que demande la digestion.

Leur appareil respiratoire est plus remarquable encore : "Rien de plus admirable, dit M. Blanchard (p. 125), rien de plus ravissant à l'œil que l'appareil respiratoire d'un insecte ; on l'ouvre sous l'eau, et alors se montrent de tous côtés des tubes remplis d'air, magnifiques arbuscules ayant l'éclat de l'argent, divisés sous tous les organes en branches d'une incomparable délicatesse."

Ces tubes sont les *trachées* : "C'est la réalisation de la ténuité, de la délicatesse extrême, avec une extrême élasticité, et une force de résistance surprenante. Une trachée est un tube formé de deux tuniques entre lesquelles se trouve interposé un fil contourné en

spirale." L'air pénètre dans ses tubes par des orifices ayant la forme de boutonnières, qu'on appelle stigmates; les deux bords de cette boutonnière sont si bien taillés qu'en se rapprochant ils déterminent une occlusion complète; de plus, ils sont souvent garnis de cils, de franges, de plumules d'une délicatesse sans pareille, affectant la meilleure disposition pour empêcher l'entrée de la poussière et des plus petits corpuscules. Lorsqu'un gaz délétère vient affecter l'insecte, il ferme ses stigmates, et par suite il peut rester assez longtemps dans ce gaz sans périr.

Depuis 1850 seulement, on s'est assuré que le sang des insectes s'introduit dans l'épaisseur des parois trachéennes, entre leurs enveloppes, pour y communiquer avec l'air, et se vivifier en absorbant l'oxygène.

On le voit par ce qui précède: l'intérieur de l'insecte n'est pas une masse informe, mais un organisme très compliqué, très parfait.

Les organes, les membres extérieurs ne sont pas moins bien construits.

*Les yeux composés des insectes.*—Pour les guider dans leurs opérations et leurs travaux, ils ont des yeux très développés, les uns semblables à ceux des Vertébrés, et présentant les mêmes parties, les autres composés de plusieurs yeux plus petits, et terminés en avant par une multitude de facettes hexagonales ou carrées, juxtaposées avec la plus grande régularité. Chacune de ces facettes correspond à un tube où se trouve un cristallin; chacune d'elles est donc la cornée d'un œil véritable, et cependant parfois il y en a des milliers: on en a comté quatre mille dans l'œil de la mouche commune, six mille deux cents dans l'œil du bombyx du mûrier, onze mille dans celui du cosson perce-bois, douze mille cinq cents dans celui d'une libellule, vingt-cinq mille dans celui d'un coléoptère du genre mordelle.

Les facettes sont d'ordinaire incolores et transparentes; parfois elles offrent des teintes colorées, de là ces yeux brillants comme des émeraudes, éclatants comme des perles d'or qu'on admire dans certaines espèces.

Tel est, dans les insectes, l'organe de la vue; la nature semble avoir voulu y multiplier les merveilles de l'œil dans le plus petit espace, et ce n'est pas sans utilité: ces yeux dirigés en mille directions à la fois, avertissent l'animal des dangers, d'où qu'ils viennent; leur multitude supplée à la mobilité dont ils ne sont pas pourvus,

Les antennes, ces longs appendices mobiles situés au devant de leur tête, leur servent à palper. Suivant les espèces, elles offrent la plus grande diversité : filiformes, ensiformes, moniliformes, disposées en forme de scies, de peignes, d'aigrettes, tubulées, mucronées, etc.

*Pattes des insectes.*—Les pattes des insectes, avec leurs articulations multiples, sont plus variées encore pour s'adapter à la variété de leurs travaux. Des muscles formés d'une multitude de fibres parallèles déterminent le mouvement des articulations ; ils sont généralement opposés les uns aux autres, pour être extenseurs ou fléchisseurs, abaisseurs ou rétracteurs. Le muscle est simple pour un mouvement unique ; il se décompose en plusieurs faisceaux capables d'agir isolément, quand il y a des flexions multiples à produire, et il se divise de manière à les exécuter avec une parfaite précision.

La forme des pattes varie aussi beaucoup avec le régime de l'insecte. Elles deviennent des bêtes, des pinces, des rames, des outils propres à fouir, suivant leur genre d'industrie ; elles portent parfois des râtaux, des fourches, des brosses, des corbeilles, des serres, des ventouses, et ces instruments sont construits avec une perfection que ne sauraient égaler nos plus habiles ouvriers. Voyez la patte de l'abeille : l'un des articles est garni à la face interne de poils rudes et droits : c'est une brosse qui recueille le pollen des fleurs et le rassemble en petites pelotes ; la jambe offre une palette creuse qui reçoit ces pelotes pour les porter à la ruche.

Les pattes sont si bien adaptées aux conditions d'existence de chaque insecte, dit Blanchard, (p. 168), qu'on peut deviner à leur inspection si l'animal vit sur des tiges ou sur des feuilles, s'il séjourne à l'intérieur des troncs ou dans la terre ; souvent elles sont armées de petits poils aigus, de griffes, de ventouses qui permettent à l'insecte de se fixer, de se cramponner à son gré.

*Bouche des insectes.*—La bouche des insectes est très compliquée ; leurs mandibules surtout présentent la plus grande variété ; ce sont des pinces, des tenailles, des ciseaux, des meules, des lancettes ; les mâchoires sont des pièces triturantes, des trompes, des suçoirs.

Chez les papillons, le principal organe buccal est une trompe formée de deux filets minces, flexibles, excavés de manière à former un canal, et si bien rapprochés sans être soudés qu'ils forment un tube, lequel est parfois plus long que le corps entier de l'animal. Cette trompe est destinée à puiser la nourriture au fond de la

corolle des fleurs ; sa longueur varie avec les espèces : le papillon qui butine sur les fleurs à corolle étallée n'a besoin que d'une trompe assez courte ; il en faut une plus allongée à l'espèce qui préfère les fleurs à corolle en cornet, et toujours elle est ce qu'il faut. Grande ou petite, la trompe est enroulée en spirale pendant le repos ; mais quand l'insecte veut humer le nectar d'une fleur, soudain, la spirale se déroule et va puiser le précieux aliment.

Enfin, la plupart des insectes ont des armes pour attaquer leurs ennemis ou pour se défendre. L'abeille et la guêpe possèdent un aiguillon fort acéré ; un tube qui sort d'un réservoir en forme de poche y porte le venin qu'elles peuvent injecter.

Pour la défense, plusieurs sont revêtus d'une cuirasse solide, articulée de manière à laisser libres leurs mouvements. Voyez la lucane (le cerf-volant) : avec son enveloppe noire et luisante, sa cuirasse vigoureuse, ses pinces formidables, cet insecte ne rappelle-t-il pas l'armure d'un chevalier du moyen âge tout bardé de fer ?

#### LES PAPILLONS.

Les plus brillants des insectes sont les papillons, (les lépidoptères). Leurs ailes au nombre de quatre sont formées d'une double membrane incolore, divisée par une foule de nervures qui sont autant de vaisseaux nourriciers. Ces membranes sont comme la charpente de l'aile : des deux côtés elles sont revêtues d'écaillés microscopiques imbriqués avec la plus grande régularité. Ces écaillés donnent aux ailes leurs couleurs éclatantes ; à l'œil nu, elles semblent n'être qu'une poussière ténue ; sous le microscope, elles offrent une structure complexe, régulière, élégante ; à leur base est un léger pédoncule par lequel elles sont fixées aux membranes de l'aile, puis elles s'élargissent en un éventail, ou de nombreuses nervures forment un réseau d'une incroyable délicatesse.

M. Bernard Deschamps a reconnu que les écaillés sont formées de trois membranes ou lamelles superposées : la première est chargée de granulations fortement colorées ; une autre peut réfléchir diversement la lumière, et augmenter l'effet des granulations sur la vue, si bien qu'un peintre avec les plus riches couleurs de l'or, de l'argent, des rubis, des saphirs et des émeraudes, ne pourrait produire rien de plus brillant (Chenu, *Les Papillons*, p. 7.)

Le papillon n'a pas toujours eu cet éclat : dans la première phase de sa courte existence, il n'a été qu'un petit ver, une larve obscure, une chenille qui rampe péniblement. Les chenilles elles-mêmes

changent plusieurs fois leur enveloppe extérieure, et d'ordinaire, leur dépouille est si complète qu'on la prendrait pour le ver qui l'a laissée : celle des chenilles velues est velue, les fourreaux des jambes y restent attachés, on y voit les ongles de leurs pieds, on y retrouve même des parties visibles seulement au microscope.

Parvenue au terme de sa croissance, la chenille se change en chrysalide, nom qui vient des reflets dorés de l'étui qui la renferme. Dans cette espèce de tombeau s'opère une transformation profonde ; au bout de quelques jours, de quelques semaines, le papillon est formé. toutes ses parties s'y trouvent, mais posées, pliées avec un art infini ; quand ce travail est terminé, le papillon brise son enveloppe ; bientôt ses organes se consolident, il déploie ses ailes et s'envole, pour aller butiner sur les fleurs et s'ébattre aux rayons du soleil.

Les papillons présentent des caractères communs qui les font ranger tous dans une même famille ; mais étudiés d'une manière plus attentive, ils offrent la plus grande variété ; tel amateur en possède vingt mille espèces, et sa collection n'est pas complète (1). Vous diriez peut-être en voyant ces collections ; une foule de ces papillons se ressemblent ; quelques différences de forme, de coloration suffisent-elles pour constituer une diversité spécifique ?—Sans doute, à première vue on pourrait en douter, mais en observant ces insectes dans toutes les phases de leur existence, l'incertitude disparaît. Des papillons presque semblables offrent à l'état de chenilles des particularités distinctives les plus manifestes, exigent une nourriture différente, etc. "Nul groupe du règne animal où l'on puisse reconnaître avec plus de sûreté combien chaque espèce est organisée pour vivre dans des conditions déterminées, et privée de la possibilité de subir d'autres conditions d'existence," dit M Blanchard, p. 267.

Il en est de même pour les autres insectes. Le type général de la famille a son unité, mais se modifie de mille manières pour les parties accessoires dans chaque espèce, en même temps que les mœurs et les industries ; là, comme dans tout le règne animal, nous trouvons donc l'unité dans la variété, condition première de l'ordre et de la beauté.

(1) Il y a maintenant environ soixante mille espèces connues de lépidoptères.

## ART. II.—INSTINCTS, TRAVAUX DES INSECTES.

Après cette vue générale sur l'organisation des insectes, étudions quelques instants leurs opérations, leurs instincts, leurs travaux.

“ Les insectes si remarquables par leur organisation, le sont encore davantage par leurs mœurs, et par l'instinct admirable dont la nature a doué un grand nombre d'entre eux, dit Milne Edwards, (*Zoologie. Non-Vertébrés*, p. 30). Les ruses qu'ils emploient pour se procurer leur nourriture, ou pour se soustraire à leurs ennemis, l'industrie qu'ils déploient dans leurs travaux, étonnent tous ceux qui en sont témoins, et l'on reste confondu de trouver chez des êtres si petits et en apparence si imparfaits des instincts si variés et si puissants, ” “ Je ne connais en histoire naturelle, dit-il ailleurs, rien qui soit plus curieux que cette impulsion innée qui guide ces frères créatures et leur fait accomplir des travaux délicats, complexes, et admirablement calculés pour l'obtention d'un résultat éloigné dont ils ne sauraient avoir aucune notion. ”

Le premier instinct de l'insecte est celui qui le guide à la recherche de sa nourriture ; déjà nous avons parlé des armes qu'il possède dans ce but, voyons maintenant comment il s'en sert, comment il opère avec ces instruments.

*Lépidoptères à trompe perforante.*—Presque toujours la trompe des papillons est flexible et s'enroule en spirale à l'état de repos : “ Par une étrange exception, dit M. Kunckel, les Lépidoptères du genre Ophidère possèdent une trompe rigide, véritable tarière d'une perfection idéale, capable de transpercer la peau des fruits, de tarauder même les enveloppes les plus résistantes et les plus épaisses. Cette trompe est un instrument parfait qui serait un excellent modèle pour établir des outils nouveaux que l'industrie emploierait au forage des trous dans des matières diverses. Procédant à la fois de la lance barbelée, du foret et de la râpe, elle peut inciser, tarauder, arracher, tout en permettant aux liquides de passer sans obstacle par son canal interne (1) ” Cette trompe se termine par une pointe acérée, vers son extrémité elle présente trois filets de vis destinés au forage ; ses côtés sont revêtus d'épines courtes et fortes propres à déchirer la pulpe des oranges, et la partie supérieure porte des stries fines et serrées disposées en hélice qui lui donnent les qualités d'une lime ; l'orifice du canal par lequel montent les liquides est situé vers

(1) *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 1875, t. II, p. 395.

l'extrémité de la trompe, et c'est par là qu'ils puisent le suc des oranges dont ils se nourrissent.—Tels sont les principaux détails donnés par l'observateur : n'est-il pas artiste celui qui, pour chacun de ces papillons, fabrique un pareil instrument ?

*Le fil des araignées.*—On connaît l'habileté avec laquelle les araignées construisent leur toile pour arrêter et saisir leur proie ; ce qui est plus remarquable encore, c'est la délicatesse de ce réseau, la manière dont il est formé. Le fil de l'araignée est sécrété par un appareil de vaisseaux contournés sur eux-mêmes, qui aboutissent à quatre ou six mamelons percés d'une multitude de trous, ou plutôt de tubes microscopiques : ces tubes sont autant de filières par lesquelles le liquide visqueux est projeté, étiré, pour former ce fil délicat dont l'insecte tissera sa toile (1).

On a calculé, dit Milne-Edwards (*Zoologie*, p. 171), que dix mille fils sortant des pores d'une des filières de quelques-unes de nos araignées communes n'égalent pas en grosseur un de nos cheveux. " Ce fil est si fin, si régulier, que les opticiens s'en servent pour le réticule des instruments d'optique les plus délicats ; malgré son extrême ténuité, il peut soutenir un poids de 10 à 15 grammes, cent fois plus que le poids de l'insecte lui-même.—C'est en examinant l'industrie avec laquelle une araignée fixait et construisait sa toile dans un bocal de verre à parois lisses, que Lacépède sentit s'éveiller en lui le goût des merveilles de la nature, et commença ces travaux qui l'ont rendu l'émule de Cuvier.

*L'argyronète.*—Une araignée d'eau, l'argyronète, se construit un petit ballon d'un tissu transparent, souple, imperméable ; le suspend par plusieurs fils à quelques brins d'herbe de manière que la partie inférieure plonge un peu dans l'eau. Pour gonfler ce ballon, l'argyronète fait un singulier manège : elle remue l'eau de manière à recueillir quelques bulles d'air qui se fixent à ses poils, puis va les dégager au-dessous du ballon qui se gonfle et bientôt se remplit d'une provision d'air où l'insecte peut respirer à l'aise ; de là, elle épie sa proie, et quand une mouche vient à tomber dans l'eau, elle s'élançe, la saisit, l'entraîne dans son repaire et la dévore (2).

(1) J. B. Biot, dans la préface de sa *Physique*, p. 11, dit que l'on fait des fils de platine de 1-1200 de millimètre de diamètre en étirant à la filière un fil de platine recouvert d'une couche d'argent, et débarrassé ensuite de ce manchon qui l'entoure.

Les fils d'araignée, bien que composés de milliers de fils sortant des trous de leurs mamelons, sont encore plus fins, plus réguliers.

(2) Berthoud, *le Monde des Insectes*, p. 90. Le ballon de l'argyronète ressemble à une bulle de cristal aux reflets argentés.



Une foule d'insectes subissent des métamorphoses avant d'arriver à leur état parfait, et chaque espèce a son industrie pour s'y préparer.

Un papillon de nuit, le sphinx, sur le point de se transformer en chrysalide, s'enfonce dans la terre, s'y forme une loge qu'il tapisse parfaitement avec de la soie. Pour ne pas périr, cette chrysalide doit se préserver des éboulements et de la pluie; comment y échapper pendant toute la durée de l'hiver? La matière soyeuse dont elle garnit sa demeure réalise ces conditions; elle suffit pour fixer les molécules terreuses, et se conserve imperméable à l'eau. (Blanchard, p. 179.) Une foule de papillons de nuit ont la même industrie, et se font dans la terre une enveloppe imperméable, parfois très épaisse, parfois très mince, selon les besoins de l'espèce.

*Le ver à soie, son fil.*— De tous les insectes, le bombyx du mûrier, le ver à soie, est le plus célèbre pour son adresse à filer le cocon dans lequel il doit se transformer. Chez ce bombyx, le canal intestinal est flanqué de deux gros tubes contournés; ces tubes se prolongent en deux filières qui se réunissent près de la tête, et il en sort deux fils d'une finesse extrême qui restent soudés, mais distincts dans toute leur longueur. Le ver à soie conduit son fil avec sa tête de façon à lui faire décrire des tours assez réguliers; d'un seul cocon l'on peut dérouler un fil double d'une longueur de 4 à 500 mètres; inutile de dire tout le parti qu'en retire l'industrie.

La chenille d'un autre papillon, la saturnie, (*saturnia pyri*, le grand paon de nuit,) se construit une coque de forme allongée, composée d'un feutre gommé, et recouverte de fils solides comme des cheveux. On sait comment sont disposés les osiers qui forment l'orifice d'une nasse; ils présentent aux poissons une entrée facile, mais impossible pour eux de sortir lorsqu'ils sont entrés. La saturnie dispose les fils au bout de sa coque d'une manière inverse: ils laisseront le papillon sortir librement, tandis qu'ils s'opposent à l'introduction de tout insecte ennemi.

Ces métamorphoses des insectes rappellent un autre changement qui se produit chez les Crustacés.

Les Crustacés, comme l'écrevisse, sont revêtus d'une cuirasse dure, inflexible, qui ne se prête point au développement de l'animal, comment donc grandir sans cesser d'être armé? Voici le secret de l'écrevisse; de temps en temps, elle se débarrasse de son armure, la rejette sans l'endommager, sort de là avec une enveloppe dont la souplesse flexible lui permet de grandir; cette enveloppe nouvelle durcit bientôt au contact de l'air, et devient une cuirasse semblable

à la première, mais plus ample. On a recueilli parfois plus de vingt carapaces ainsi abandonnées successivement par un seul animal (1) Quel guerrier du moyen âge se fit jamais fabriquer plus de vingt armures pour les adapter à sa taille ?

(1) Fait attesté par M. Ch. Lévêque, les *Harmonies providentielles*, p. 116.

(A continuum.)

# LA PETITE-NIECE D'O'CONNELL

(Suite.)

Le jour terne de l'hiver commençait à baisser quand Ellen sortit de son anéantissement. Une pensée lui était venue. Elle jeta sur ses épaules son manteau de fourrure, posa sur ses cheveux une toque de loutre et descendit.

Elle prit le *Star* et traversa le lac. Puis, d'un pas rapide elle gagna la petite chapelle des montagnes et demanda M. Mac-Keller.

La vieille servante qui connaissait Ellen, l'introduisit dans un petit salon dont un grand christ, accroché à la muraille, faisait le principal ornement. Puis elle quitta la jeune fille et s'en alla prévenir le curé, qui ne se fit pas attendre. Quand le vieux prêtre entra dans l'appartement, Ellen s'avança vers lui ; mais son visage était si défait, elle avait sur les traits une expression de douleur si profonde, que le bon prêtre en fut effrayé.

“ Qu'avez-vous, ma pauvre enfant ? ” demanda-t-il ?

Devant cette sympathie si vraie, si spontanée, le cœur d'Ellen se fondit. Ses larmes s'échappèrent, elle cacha sa tête dans ses mains et resta un instant silencieuse. Puis, avec effort, elle releva son front et exposa sa situation au prêtre. Celui-ci l'écouta sans mot dire ; mais quand elle eut fini, il sentit, lui, l'ami des malheureux, les larmes monter à ses paupières.

“ Monsieur le curé, ajouta Ellen, donnez-moi un conseil, je viens vous demander ce que je dois faire. La pensée de quitter mon oncle me désespère ; j'avais de si belles espérances de le ramener à Dieu ! . . . ”

Le vieux prêtre réfléchit quelques instants, passant sa main sèche entre les mèches de ses cheveux blancs, puis il s'adressa à Ellen :

“ Ma chère enfant, dit-il, les circonstances sont graves ; dans tout autre cas, je vous aurais dit ; Ne quittez pas votre oncle qui a besoin de vous ; mais la situation qui vous est faite paraît intolérable,

et le bien même de notre religion exige que vous preniez promptement un parti.

—Que pensera mon oncle de mon départ inexpliqué ?

—Vous lui écrirez, vous justifierez à ses yeux votre conduite.

—Mais où irai-je, monsieur le curé ? Je n'ai pas de fortune, et je suis seule au monde.

—Vous pouvez vous placer dans une famille où vous ferez du bien, miss Ellen.

—En Irlande, je suis trop connue ; en Écosse, je resterais trop près d'ici, et l'Angleterre est protestante.

—A l'étranger ? . . . suggéra le curé.

—Ce sera un second exil," murmura Ellen.

Il y eut quelques instants de silence.

"Vous savez le français, miss Ellen, pourquoi n'iriez-vous pas en France, mon enfant ? je pourrais vous rendre service, en vous donnant l'adresse d'une famille qui demande une Anglaise catholique.

—Merci, monsieur le curé, dit Ellen très bas, se sentant faiblir devant la perspective de ce brusque changement de vie.

Le curé chercha dans son secrétaire et en tira une feuille de papier qu'il tendit à Ellen en lui disant :

"Vous aurez peut-être besoin d'une lettre de recommandation : je vais la joindre à cette adresse, et j'espère qu'elle vous sera utile dans le cas où vous l'emploieriez."

Il s'installa à écrire, et pendant que sa plume courait sur le papier, Ellen lut, sur la feuille qu'elle tenait à la main, l'adresse suivante ;

"Mme d'Aiglemont, à Brest, Finistère.

—Brest ! . . . !" murmura-t-elle d'un air pensif.

Quand le curé eut fini, Ellen le remercia chaleureusement, et se levant pour partir :

"Je ne sais encore ce que je ferai, monsieur le curé, j'hésite, je crains qu'un séjour plus prolongé ne soit pas possible ; et cependant il m'est si pénible de partir ! . . .

—Courage, ma chère enfant, l'épreuve grandit ceux qui la reçoivent avec résignation. Adieu, je ne vous oublierai pas, et je prierai pour vous."

Quelques instants après, Ellen franchissait le seuil du presbytère, retrouvait son bateau, et revenait vers Glengarry-Castle.

Ellen y arriva à l'heure du dîner. Un peu pâle, les yeux encore voilés de larmes, la jeune fille descendit dans la salle à manger, où

déjà son oncle et miss Mathilda étaient entrés. Elle s'aperçut vite que sir Robert la regardait avec un air de joyeux mystère, et que la petite scène de l'après-midi n'avait pas laissé de traces. Ellen qui avait craint d'avoir blessé son oncle, en fut heureuse, et le dîner continua, animé par la gaieté de sir Glengarry.

Au dessert la joyeuse humeur de l'Écossais ne fit que s'accroître, et l'Anglaise, stupéfaite du courage de la jeune fille, qui essayait de faire bonne contenance, se reprenait à craindre que ses odieuses poursuites n'eussent aucun résultat.

Enfin, le repas terminé, sir Glengarry monta dans la grande bibliothèque : il sonna un domestique et lui fit dresser au milieu de l'appartement une table éclairée par deux lampes, puis il déploya un volumineux portefeuille et commanda qu'on apportât un plateau avec deux verres et une bouteille de vin. Il descendit ensuite au salon ; et, s'avançant vers Ellen avec solennité et lui offrant son bras, il la pria de vouloir bien le suivre dans la bibliothèque. Elle frissonna, mais elle ne pouvait pas refuser d'accompagner son oncle ; elle monta ; miss Mathilda demeura interdite dans la salle à manger. Sir Glengarry fit asseoir sa pupille, puis se plaçant en face d'elle et faisant sauter le bouchon de la bouteille, il remplit les deux verres et s'écria :

“ Allons, ma nièce, je bois à votre majorité ! ”

Ellen, reconnaissante envers son oncle de n'avoir pas oublié cette date dans l'année, sourit, et porta le verre à ses lèvres. Puis, sir Robert se renversa dans son fauteuil, et montra du geste les papiers étalés devant lui :

“ De ce jour, Ellen, dit-il, étant majeure, vous êtes libre et responsable de vos actes, je vous dois vos comptes de tutelle. Mon rôle, à moi, est fini ! ”

Tout occupé qu'il était de grouper les feuilles qu'il avait devant lui, sir Robert ne s'aperçut pas du trouble subit qui saisit Ellen à ces derniers mots ; la jeune fille avait oublié cette circonstance particulière.

Joyeusement, le vieil Écossais, papiers en main, s'adressa à sa nièce.

“ Miss Ellen Mac-Gaway, dit-il avec solennité, vous possédez le Fern-Cottage, que je n'ai pas voulu vendre, pensant qu'il vous serait agréable de le conserver. ”

Un regard de reconnaissance récompensa sir Glengarry de sa délicate pensée.

“ Les vieux domestiques ont été payés régulièrement ; vous continuerez, si bon vous semble, ” reprit l'Écossais.

“ Voici enfin une somme de cinq cents livres en titres sur la banque d'Angleterre, et quelques sacs de souverains dont vous ferez ce que vous voudrez. ”

Tout en parlant, sir Glengarry avançait les titres de propriété, présentait les comptes, et ouvrait les sacs dont le contenu s'échappait sur la table.

Ellen, parlant avec effort, leva son beau regard vers son oncle.

“ Je vous remercie, dit-elle, sir Robert, vous avez été bon de vous occuper ainsi avec tant de soin . . . ”

— Je n'ai fait que mon devoir, Ellen, et je puis dire aujourd'hui que j'ai été heureux de votre séjour au château. ”

Il chercha un instant dans son portefeuille et en retira un acte tout préparé.

“ Voulez-vous maintenant, ma nièce, signer cette pièce qui est une décharge pour moi de mes devoirs de tuteur ? ”

Ellen signa avec toute la dignité et la gravité anglaises.

“ C'est bien ! ” dit sir Robert.

Il signa lui aussi, puis, se renversant dans son fauteuil et se frottant les mains en regardant Ellen avec un malin sourire :

Et maintenant, ma nièce, dit-il, vous êtes libre. Vous pouvez rester ici à soigner votre vieil oncle qui sera toujours heureux de votre présence . . . comme aussi, ajouta-t-il en souriant d'un air d'incrédulité, vous pouvez partir . . . ”

Ellen se leva, elle était d'une pâleur effrayante ; l'incertitude avait fait place à une décision subite : tout en écoutant parler son oncle, elle s'était résolue à profiter de l'occasion qui lui était offerte, mais son cœur était brisé ; elle ne pouvait se résoudre à accomplir un acte qui ressemblait à de l'ingratitude ; la lutte qu'elle soutenait contre elle-même était violente, mais elle triompha. Attachant longuement, profondément, son regard sur son oncle, elle murmura d'une voix qui tremblait :

“ Eh bien, mon oncle, puisque je suis libre, je partirai demain matin. ”

Sir Glengarry bondit sur son fauteuil : la surprise et l'indignation se confondaient chez lui ; mais il se contint, et, désignant du geste l'argent qu'il avait devant lui :

“ Miss Ellen Mac-Gaway, dit-il d'un ton glacé, voilà votre fortune ! Adieu ! ”

Puis il sortit, droit et raide, cherchant à cacher son émotion sous un masque de rigidité ; mais, quand il eut refermé la porte sur lui, la force l'abandonna tout à coup, et la jeune fille crut entendre un sanglot.

Ellen demeura seule dans la vaste salle. On entendait le vent sous les portes, et ses sourds mugissements faisaient écho à la tristesse dont était remplie l'âme de la jeune fille. Obligée de se contraindre, de ne rien révéler à son oncle, et de partir ainsi, comme une fugitive, de la maison où elle avait été recueillie, Ellen comprimait son cœur à pleines mains et suppliait sa mère de lui envoyer d'en haut du courage et de la force : elle se disait que parfois l'accomplissement du devoir offre de rudes austérités.

A la fin elle sortit, rentra dans sa chambre, donna quelques ordres pour le lendemain et fit ses préparatifs de départ. Elle ne dormit pas de toute la nuit, et l'aube du jour la trouva épuisée, mais vaillante.

La voiture qui devait l'emmener arriva à sept heures du matin. Au moment de partir elle voulut revoir son oncle et heurta légèrement la porte :

" Mon oncle " murmura-t-elle d'une voix brisée.

Elle entendit sir Glengarry frapper du poing sur la table ; mais elle n'obtint aucune réponse. Alors elle baissa son voile, courut à la voiture et s'y jeta en sanglotant.

Et dans son désespoir elle ne vit pas sir Glengarry se dresser à sa fenêtre, pâle et défait comme une ombre gigantesque, la regarder un instant avec douleur, et, quand la voiture disparut au tournant de la route, murmurer une plainte et tomber évanoui.

## CHAPITRE VIII

Dans le quartier commerçant et mouvementé de Londres qui avoisine le British Museum, si imposant par son architecture grecque, se trouve un petit hôtel, situé au sortir des marchés de Covent-Garden et qui porte le nom pompeux de *The Golden Fleece*, la Toison d'Or. Ce petit hôtel, propre et soigné comme tous ceux de Londres, avec son enseigne à lettres dorées et ses fenêtres à guillotine derrière lesquelles s'abaissaient des stores de mousseline blanche, était à Londres, à l'époque dont nous parlons, le rendez-vous de bon nombre d'étrangers.

C'est là qu'Ellen se fit conduire en descendant du train qui l'avait emmenée. Elle demanda une chambre et y monta ; puis, se laissant

tomber sur une chaise, dans l'accablement de la première heure de solitude complète, elle sentit plus amèrement le vide qui se faisait autour d'elle. Désormais elle était bien seule, sans famille, sans amis, sans abri sur la terre : une tristesse profonde envahit son cœur avec une intensité d'autant plus grande que son isolement était plus frappant au milieu du bruit, du mouvement de Londres, qui montait jusqu'à elle. Ellen se leva et se dirigea vers la fenêtre : elle vit la foule animée, bruyante, qui passait devant elle ; les magasins qui étalaient leurs luxueuses devantures pour attirer les chalands ; des hommes d'affaires, leurs portefeuilles sous le bras, graves et pressés, courant vers cette fameuse *city* de Londres ; des ouvriers, des femmes, des vieillards, se croisant, se saluant parfois. Elle vit aussi de jeunes filles, de fraîches Anglaises au teint rose et aux yeux brillants ; mais son cœur se serra à leur approche, car le regard de leur mère les suivait avec orgueil et souriait à leur gaieté. Le contraste était trop pénible pour Ellen ; elle laissa retomber le rideau de mousseline sur les vitres de la fenêtre, et dans ce mouvement rapide une larme, qui était montée à ses yeux au souvenir du Fern-Cottage, roula sur sa main.

Vers le soir Ellen, reposée, se raidissant contre l'infortune et recommençant le grand combat de la vie, résolut de profiter, sans plus tarder, des conseils et des précieuses indications du curé du lac Lomond. Elle écrivit en France à Mme d'Aiglemont une lettre brève et digne, et attendit ensuite avec plus de paix les volontés de la Providence.

Puis elle songea à son oncle ; elle ne voulut pas qu'il la crût ingrate, insouciant et légère, et, sans lui donner son adresse ni aucun renseignement qui pût la trahir, elle lui écrivit tout d'un jet :

“ Mon cher oncle,

“ . . . . Ma conduite a dû vous sembler bien étrange, et peut-être coupable ; mais Dieu sait que ce n'est pas sans lutte et sans regret que je vous ai quitté. Au contraire, je veux vous remercier et vous dire toute la reconnaissance que je vous garde au fond de mon cœur et combien votre affection m'est chère. Si je me suis éloignée, c'est que j'y ai été forcée par des motifs que je ne pouvais vous confier de vive voix et qu'il me reste à vous faire connaître, quoi qu'il m'en coûte, pour me justifier à vos yeux.”

Ici Ellen raconta brièvement ce qui s'était passé, inséra la lettre



anonyme qu'elle avait reçue au château et reprit avec un sentiment de tristesse amère :

“ A présent, je ne vous reverrai plus, je ne retournerai pas à Glengarry-Castle, vous n'entendrez plus prononcer mon nom ; mais laissez-moi jeter encore dans votre cœur un dernier cri de reconnaissance.

“ Adieu, mon oncle, vous vous êtes souvenu de l'orpheline d'Irlande, vous l'avez abritée quand elle était sans foyer, et vous l'avez rendue aussi heureuse qu'elle pouvait l'être après le malheur qui l'avait frappée. Ellen, à son tour, gardera le souvenir de votre bonté, et lorsqu'elle sera loin, seule sur la terre, sa pensée s'en ira toute chargée de reconnaissance vers vous, mon oncle, et vers l'Écosse hospitalière. Encore une fois adieu, et pour toujours.

“ ELLEN MAC-GAWAY.”

Ellen resta plusieurs jours à Londres, attendant la réponse de France. Elle avait pris le nom de sa mère pour être plus inconnue et plus introuvable encore. Un matin qu'elle revenait de la messe d'une des chapelles catholiques, si pauvres, mais si pleines de recueillement et de piété au milieu de la grande ville protestante, elle trouva une lettre à son adresse sur la table de sa chambre. Elle reconnut le timbre étranger et déchira l'enveloppe en tremblant. Mme d'Aiglemont lui écrivait qu'elle pouvait venir, qu'on l'attendait chez elle. Ces quelques mots polis et corrects, finement tracés sur une carte satinée et marquée d'un chiffre éclatant, serrèrent le cœur d'Ellen. Néanmoins, elle prit vaillamment son parti et se dirigea vers les docks pour retenir son passage sur un vaisseau français.

Le jour même, dans l'après-midi, Ellen quittait Londres. Quand elle arriva sur le pont du vaisseau, elle se sentit plus à l'aise, l'air de la mer lui soufflait au visage, et la mer, c'était la patrie, c'était l'Irlande !

Le navire sortit des docks, toutes voiles dehors, son pavillon à l'arrière, se lançant au milieu de cette forêt de mâts qui couvre la Tamise, glissant à travers les vaisseaux marchands, les remorqueurs, les bateaux de transport et tous les bâtiments qui se trouvaient sur son passage, sans jamais les heurter, fendant l'eau tranquillement pendant que les ordres du capitaine se transmettaient par le mousse au pilote sans confusion avec les sifflements, les cris, les signaux d'alentour. De chaque côté de la Tamise ainsi glorieusement encombrée, les docks fermés étaient remplis de vaisseaux, tous pavoi-

sés, de toutes les nations, de toutes les grandeurs, élevant leurs mâts les uns audessus des autres. C'était un bruit assourdissant. Bientôt le navire français laissa loin derrière lui le port de Londres, et accéléra sa marche au sortir de l'embouchure. Ellen vit passer de vertes prairies, des campagnes bien cultivées ; elle aperçut Greenwich et l'Observatoire, et, quand on arriva enfin à la pleine mer, le jour disparaissait.

Le lendemain soir, par un temps calme et clair, le navire arrivait en face de Brest et passait le Goulet. Ellen, dont le courage s'était soutenu pendant la traversée, commençait à sentir une émotion violente monter à son cœur : la vie nouvelle qu'elle avait acceptée et qui lui apparaissait maintenant dans la réalité l'effrayait ; les devoirs inconnus qu'elle devait remplir, les craintes et les inquiétudes de l'avenir assombrirent sa pensée ; elle frémit devant sa tâche. Elle allait abdiquer sa liberté, renoncer de son plein gré à ce passé si cher qu'elle n'aurait même plus le temps de revoir en rêve. Il fallait oublier le bonheur du Fern-Cottage, le calme de Glengarry-Castle et les derniers orages pour se donner entièrement à son rôle d'abnégation et de sacrifice. Dans un moment de désespoir, elle se retourna vers la pleine mer et voulut revoir l'Irlande ; mais l'immensité seule répondit à son regard ; un abîme la séparait de la patrie, de son oncle, de tout ce qu'elle avait aimé, et incapable de refouler plus longtemps ses larmes, Ellen pencha la tête comme sous le poids d'une trop lourde douleur.

Cependant le vaisseau entra en rade : la ville de Brest, coquettement posée sur la côte, étincelait au soleil. Bientôt on approcha de la jetée, le navire accosta, et les voyageurs débarquèrent en hâte. Rappelée à elle-même, Ellen s'avança sur le quai, jeta un regard distrait sur les groupes d'enfants qui jouaient avec des coquillages, sans souci du danger auquel ils s'exposaient en restant auprès des marins qui exécutaient les manœuvres. Ellen monta dans une voiture, donna l'adresse de Mme d'Aiglemont, roula à travers les rues de la ville, traversa les faubourgs, et arriva sur les hauteurs sans paraître avoir conscience de ce qui se passait : la fatigue et les émotions prenaient leur revanche sur la frêle nature de la jeune fille. Le cocher s'arrêta enfin devant une grande maison, d'apparence simple, située à mi-côte d'une falaise qui dominait Brest, la rade, le Goulet et la mer, et entourée d'un jardin. Ellen sonna timidement et un vieux domestique vint ouvrir.

“ Madame d'Aiglemont ? demanda Ellen.

—Elle est ici, mademoiselle, elle vous attend," répondit le brave serviteur avec un sourire qui rappela à Ellen, Glenford, le pêcheur d'Irlande. Il la précéda à travers le vestibule, et, ouvrant la porte du salon, s'effaça pour la laisser passer.

"Je vais prévenir madame," dit-il.

Et il disparut.

(A suivre.)

# GARCIA MORENO

---

(Suite.)

## § 10. *Le chrétien.*

Garcia Moreno fut avant tout homme de foi, mais de cette foi vive, forte et éclairée qu'on rencontre rarement chez les chrétiens de nos jours. A la lumière naturelle qui nous révèle les harmonies de la raison et de la foi, il ajoutait la lumière divine qui nous fait pénétrer plus intimement et plus suavement les vérités révélées.

Il considérait Dieu comme l'océan de tous les biens ; aussi n'en parlait-il qu'avec l'effusion d'un cœur pénétré de la plus vive reconnaissance, non seulement dans l'intimité, mais dans les assemblées officielles. Bien loin, cependant, de compter parmi ces catholiques qui professent ouvertement leur foi, tout en s'inquiétant assez peu de ses prescriptions, Garcia Moreno, à peu d'années près, remplissait tous les devoirs du chrétien avec la fidélité la plus exemplaire.

Sa piété, pleine de confiance et d'amour, le portait vers toutes les dévotions autorisées par l'Eglise et en premier lieu vers le Saint-Sacrement, l'objet privilégié de son culte. Il professait une confiance sans bornes dans l'intercession de la sainte Vierge et du grand patriarche saint Joseph.

Très dévot à la B. Marianne de Jésus, native du pays et surnommée *Lys de Quito*, il consacra une partie de son traitement à l'embellissement de son sanctuaire, et fit voter par le congrès les fonds nécessaires pour l'acquisition d'une châsse magnifique, dans laquelle on déposa les restes de la Bienheureuse.

Le 3e concile de Quito ayant, par décret, consacré la République au Sacré-Cœur, le président obtint du congrès un décret semblable. Quelque temps après, cette consécration solennelle se fit dans toutes les églises de l'Equateur, et en présence des autorités civiles et militaires.

Les vertus chrétiennes produisirent en Garcia Moreno l'esprit

apostolique admirablement résumé dans ce cri du *Pater*: "Que votre règne arrive?" Le règne de Dieu dans les âmes; c'était bien l'idée fixe de Garcia Moreno, l'ambition de son noble cœur, le mobile de ses actes publics et privés. Ce feu de la charité le dévorait tellement, qu'il ne pouvait le cacher ni le laisser inactif, même au milieu des paysans. Son zèle lui suggérait les moyens les plus ingénieux pour gagner des âmes à Jésus-Christ, lorsque les feuilles publiques annonçaient un progrès quelconque de la religion dans le monde, sa grande âme tressaillait d'un bonheur indicible. Mais les épreuves de l'Eglise le transperçaient de douleur. Il avait suivi, scène par scène, la passion de Pie IX. Quand le crime fut consommé et que les hordes garibaldiennes et piémontaises eurent introduit Victor-Emmanuel dans le palais du Quirinal, un cri d'indignation s'échappa de sa poitrine.

Le 18 janvier il envoya au ministre italien une protestation solennelle contre l'injuste et sacrilège occupation de Rome. Le monde catholique y applaudit. Pie IX lui-même s'en montra ému. Il lui envoya un bref de félicitation et de reconnaissance accompagné de la croix de chevalier de première classe de l'ordre de Pie IX.

### § 11. *La réélection.* (1874-1875).

Durant les cinq années écoulées depuis que Garcia Moreno avait repris les rênes du pouvoir, l'Equateur avait changé de face matériellement et moralement, au point que les étrangers ne le reconnaissaient plus. Le gouvernement entretenait aussi des relations, si non cordiales, du moins pacifiques, avec les Etats voisins, qui avaient enfin appris à le respecter. Il y a plus; en dépit des libelles que la Révolution vomissait contre lui, la gloire de Garcia Moreno rayonnait dans toute l'Amérique.

Tel était l'état des choses, quand au cours de l'année 1874, la question de l'élection présidentielle vint ce nouveau passionner les esprits. Cette élection, aux termes de la constitution, devait avoir lieu au mois de mai 1875. Or, il n'était douteux pour personne que Garcia Moreno obtiendrait une seconde fois l'immense majorité des suffrages.

Borrero lui-même, le candidat des libéraux, paraissait tellement certain de son échec qu'il supplia ses amis de ne pas insister dans leur projet. Mais les révolutionnaires du continent sud-américain étaient déterminés à ne rien épargner pour obtenir le triomphe de l'homme de leur choix. Les pamphlets les plus insidieux inondèrent

rent l'Equateur, les manœuvres les plus déloyales furent mises en mouvement. Une tentative d'émeute fut faite. Tout fut inutile. C'est alors qu'impuissants à démolir le "tyran," les Borreristes se retirèrent du combat, laissant aux "vils esclaves" le soin de le réinstaller au fauteuil. L'élection se fit avec la plus grande tranquillité, et 23,000 électeurs se prononcèrent pour la réélection du président.

### § 12. *L'assassinat.* (1875.)

Garcia Moreno ne se faisait pas illusion ; il savait que dans toutes les loges maçonniques des deux continents on avait décrété sa perte. Des milliers de sicaires étaient prêts à exécuter le mot d'ordre de la secte. Ses amis le suppliaient de s'entourer, du moins, d'une escorte. — "Et qui me défendra contre l'escorte, répondit-il, car enfin on pourra la corrompre ? J'aime mieux me confier à la garde de Dieu."

C'est dans ces lugubres circonstances qu'il écrivit sa dernière lettre au souverain pontife. Elle se termine par ces lignes : "Aujourd'hui que les loges des pays voisins, *excitées par l'Allemagne*, vomissant contre moi toutes sortes d'injures atroces et d'horribles calomnies, se procurant en secret les moyens de m'assassiner, . . . . quel bonheur ce serait pour moi, si votre bénédiction, Très Saint-Père, m'obtenait du ciel la grâce de verser mon sang pour Celui, qui a voulu verser le sien pour nous !"

Le cœur rempli de ces pensées, Garcia Moreno se mit à composer tranquillement le message qu'il devait lire, le 10 août, à l'ouverture du Congrès. Les avertissements les plus graves venaient à chaque instant le distraire de ce travail, mais il se remettait immédiatement à l'œuvre avec le plus grand calme.

Le 5 août, voulant terminer son message au congrès, il avait donné l'ordre à son aide de camp de ne recevoir qui que ce fût. Vers le soir, un prêtre se présente et demande à voir le président. Sur le refus de l'officier, le prêtre insiste parce que la communication qu'il doit faire ne peut être remise au lendemain. Introduit devant le président, il l'avertit que, le lendemain, on attenterait à ses jours. "J'ai déjà reçu bien des avertissements semblables, répondit le président, et j'ai vu, après avoir mûrement réfléchi, que la seule mesure à prendre, c'est de me tenir prêt à paraître devant Dieu." Et il continua son travail. On remarqua cependant qu'il passa en prières une partie de la nuit.

Le lendemain, 6 août, fête de la Transfiguration de Notre Sei-

gneur, vers six heures du matin, il se rendit selon sa coutume à l'église Saint Dominique, pour y entendre la messe. C'était le premier vendredi du mois, jour spécialement dédié au Sacré-Cœur. Comme beaucoup d'autres fidèles, le président s'approcha de la sainte table, et reçut le Dieu de l'Eucharistie, sans doute comme viatique de son dernier voyage, car, après tant d'avertissements, il ne pouvait se dissimuler qu'il était en danger de mort. Aussi prolongea-t-il son action de grâces jusque vers huit heures. Rentré tranquillement chez lui, il passa quelque temps au milieu de sa famille, puis se retira dans son cabinet pour mettre la dernière main au message dont il voulait, ce jour-là même, donner communication à ses ministres.

Vers une heure, muni du précieux manuscrit qui devait être son testament, il sortit avec son aide de camp pour se rendre au palais. Avant d'y entrer, il voulut adorer le Saint-Sacrement exposé dans la cathédrale. Longtemps il resta agenouillé sur les dalles du temple, absorbé dans un profond recueillement. Quelqu'un vint, l'avertir qu'on l'attendait pour une affaire pressante. Il se leva aussitôt, sortit de l'église, gravit les marches du péristyle du palais du gouvernement, lorsqu'un individu nommé Rayo qui le suivait, tirant de dessous son manteau un énorme coutelas, lui en asséna un terrible coup sur l'épaule, pendant que d'autres conjurés déchargeaient sur lui leurs revolvers. Percé de balles, la tête ensanglantée, l'héroïque président se dirigeait néanmoins vers le côté d'où partaient les balles, lorsque Rayo, d'un double coup de son coutelas, lui taillada le bras gauche et lui coupa la main droite. Une seconde décharge fit chanceler la victime, qui s'appuya contre la balustrade et tomba sur la place d'une hauteur de quatre à cinq mètres. Etendu sur le sol, le corps tout sanglant, la tête appuyée sur son bras, le moribond était sans mouvement, quand Rayo, plus féroce qu'un tigre, descendit l'escalier du péristyle et se précipita sur lui pour l'achever.— *Dios ut misere!* (Dieu ne meurt pas) murmura d'une voix défaillante le héros chrétien.

Cependant le bruit des coups de feu attire les curieux aux fenêtres, en même temps que la panique envahit tous les cœurs. L'aide de camp court à la caserne chercher du renfort, pendant que les meurtriers s'enfuient au plus vite en criant : " Le tyran est mort ! " La place se remplit de personnes effarées, de soldats cherchant les assassins, de prêtres qui arrivent en toute hâte de la cathédrale. Le blessé ne peut faire de mouvement, ni prononcer une parole, mais

son regard trahit un reste de vie et de connaissance. Un prêtre lui demande s'il pardonne à ses meurtriers ; son regard mourant répond qu'il pardonne à tous. Le pardon de Dieu descend sur lui par la grâce de l'extrême-onction qui lui est administrée au milieu des larmes et des sanglots de l'assistance, et il expire un quart d'heure après, dans la demeure du prêtre sacristain où on l'avait transporté sur ces entrefaites.

Pendant ce quart d'heure d'agonie, une autre scène sanglante épouvantait la foule rassemblée sur la place. Après l'assassinat, les conjurés disparurent, excepté Rayo, qu'une balle destinée au président blessa à la jambe et empêcha de fuir. Croyant sans doute provoquer une révolution radicale, il brandissait son arme et se glorifiait d'avoir immolé le tyran, quand plusieurs soldats l'entourèrent et le traitèrent d'assassin. L'un d'entre eux, outré de colère, le coucha en joue : " Tu n'as pas le droit de me tuer !" lui cria Rayo le menaçant de son coutelas.—" Et toi, avais-tu le droit d'assassiner mon maître ?" répondit le soldat en déchargeant son arme. Rayo tomba raide mort ; son cadavre, piétiné par un peuple en fureur, fut ensuite porté dans un ravin au milieu des immondices, fut ensuite porté au cimetière où l'on creusa sa tombe dans le terrain réservé aux excommuniés.

Dans la soirée de ce jour néfaste, le doyen de la Faculté de médecine, M. Guayraud, reconnut officiellement le cadavre du président et en fit l'autopsie. Le martyr avait reçu cinq à six coups de feu et quatorze coups de l'infâme coutelas, dont l'un avait pénétré jus qu'au crâne. Sur la poitrine du président se trouvaient une relique de la vraie Croix, le scapulaire de la passion et celui du sacré-cœur de Jésus ; à son cou pendait un chapelet auquel était attachée une médaille de Pie IX ; elle était teinte du sang de Garcia Moreno, comme pour marquer, par ce touchant symbolisme, que l'amour de l'Eglise et de la Papauté avait causé la mort du glorieux martyr.

(A suivre.)



## BIBLIOGRAPHIE.

**Petites Lectures sur l'Économie politique, la nature, la race, la santé, dans leurs rapports avec la productivité du travail.**

(Par F. X. A. BAILLARGÉ, Ptre.)

Nous nourrissions jusqu'ici quelques préventions contre les traités tant élémentaires que populaires sur l'économie politique. Il nous semblait—à tort sans doute—que ces sortes d'ouvrages, à raison même de leur sujet qui n'est qu'une partie fort restreinte de la philosophie morale, devaient contenir trop souvent des développements inutiles de principes assez clairs par eux-mêmes, ou de vérité banales qu'il suffirait d'énoncer en passant. La petite brochure que vient de publier M. l'abbé Baillargé, rédacteur de l'*Étudiant* et au *Couvent*, et qu'il a intitulée *Petites Lectures sur l'Économie politique*, est-elle de nature à faire tomber ces préventions ? Nous ne voudrions pas l'affirmer.

Après avoir indiqué les divisions et les subdivisions de l'économie politique, l'auteur nous dit qu'il se bornera, dans le présent travail, à envisager les influences qui agissent sur le travail, et encore ne veut-il considérer, pour le moment, que trois de ces influences: *La nature, la race, la santé*. Il y consacre cinq chapitres, suivis d'une table analytique des matières et d'une table alphabétique. Le tout forme un petit in-18, fort joli, d'une centaine de pages.

Qu'est-ce que la nature ? Quels sont ces moyens d'action et sa part d'influence sur le travail ? Notre province de Québec est de tous les pays le plus beau pour le Canadien-français ; son climat est salubre et son sol est fertile, à condition toutefois qu'on sache l'exploiter. C'est la matière du premier chapitre.

Chaque race a ses qualités et ses défauts, comme aussi ses aptitudes spéciales. Pour nous, nous sommes tous Français, et par conséquent nous n'avons rien à envier aux autres peuples. Peu à peu nous nous assimilons ce qu'a de bon le peuple anglais, avec qui nous vivons presque côte à côte. Nos Canadiens ont une aptitude spéciale pour le travail du bois, et pour tout ce qui a rapport à la mécanique. La législation d'un peuple est bonne lorsqu'elle tient compte du tempérament et des aptitudes de ce peuple. C'est le résumé des sept articles du chapitre deuxième.

Le troisième traite de la santé, et de trois sources de la santé, qui sont : la moralité, l'hygiène et l'organisation du travail.

Le chapitre quatrième donne la conclusion : nous attacher à notre sol. Enfin le cinquième se compose de notes supplémentaires pour confirmer ce qui a été dit dans les chapitres précédents. Et voilà.

Assurément nous savons rendre justice au talent facile et fécond de l'aimable rédacteur de l'*Étudiant* ; l'étendue même que nous donnons à l'examen de sa petite brochure en est une preuve assez manifeste. Mais serait-il téméraire d'avancer que ces *Petites lectures sur l'économie politique* pourraient, sans ombre d'inconvénient, contenir plus de choses dans le même nombre de pages ? Il est vrai que le chapitre troisième ne tombe pas sous cette critique, que les divers points qui y sont touchés pourraient être avantageusement traités avec plus de détails encore et avec un plus grand luxe d'érudition, qu'ils pourraient même fournir à eux seuls un volume aussi instructif qu'intéressant. Mais peut-être aussi serait-on en droit d'en conclure que la division adoptée par l'auteur est quelque peu défectueuse ?

Quoi qu'il en soit, la petite brochure de M. Baillargé en appelle plusieurs autres ; elle n'est que le No. 1 d'une série de petits traités sur l'économie politique. Nous nous trouvons donc en face d'une œuvre de longue haleine, dont les lecteurs de la *REVUE CANADIENNE* attendront la suite, nous n'en doutons pas, avec autant de patience que nous-même.